

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	01
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	03
LES COMPTES DE LA COMMUNE.....	04
LES COMPTES EAU-ASSAINISSEMENT.....	06
ANALYSES DE NOTRE EAU POTABLE.....	07
ELECTIONS EN 2015.....	08
PLAN CANICULE.....	09
HOMMAGE A NOS AINES.....	10
COMMISSION JEUNESSE.....	10
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS.....	11
NOUVELLE ENTREPRISE.....	11
L'ELABORATION DU PLU.....	12
DISTINCTIONS ET NOMINATIONS.....	14
SAPEURS-POMPIERS.....	15
RESTAURATION DE L'ORGUE.....	16
TRAVAUX ET FLEURISSEMENT.....	17
70 ^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE.....	18
70 ^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION.....	20
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	22
LES FESTIVALS DE L'ETE.....	24
<i>FESTIVAL MUSICALTA 2015</i>	24
<i>LE MANGEUR DE LUNE FESTIVAL</i>	25
NOS VITICULTEURS SE DISTINGUENT.....	26
SPORTIFS ET MUSICIENS MERITANTS.....	27
FAIRE VALOIR SES DROITS.....	28
INFOS VERGER.....	29
LA VIE A L'ECOLE.....	30
PERISCOLAIRE « LA RUCHETTE ».....	32
LA VIE ASSOCIATIVE.....	33~39
<i>BIBLIOTHEQUE MILLE-FEUILLES</i>	33
<i>CLUB AZUR 2000</i>	34
<i>CLUB DE L'AMITIE ST-MARTIN</i>	36
<i>AMICALE DONNEURS DE SANG</i>	37
<i>ASS. GOUTTES D'EAU</i>	38
<i>CLUB CANIN SCBA</i>	38
<i>PFAFF MUSIC BAND</i>	39
<i>ASP – ASSOCIATION SPORTIVE</i>	40
HISTOIRE ET PATRIMOINE.....	42
SECURITE ROUTIERE ET CIVISME.....	44
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS.....	45

LE MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Nous entamons la deuxième année de notre mandature.

C'est l'occasion de faire un premier point d'étape des décisions et des projets entrepris par votre nouvelle équipe municipale.

Ce bulletin en fait largement écho et je me réjouis d'en évoquer d'emblée les principaux dans cet édit.

1. Les études relatives à la révision de notre POS en PLU, votées en juillet 2014, sont en cours.
Nous organiserons, à ce titre, une première réunion publique le mercredi 9 septembre prochain à la salle multifonction.
A ce stade, le débat reste largement ouvert à vos propositions respectives.
2. Les études préliminaires portant sur l'aménagement de la place de la mairie et des rues adjacentes sont lancées. Selon, leur état d'avancement, la réunion du 9 septembre me donnera l'occasion d'évoquer les premières orientations.
3. La création d'un site internet a fait l'objet d'un appel d'offre mutualisé au niveau de la communauté de communes aux fins d'obtenir des conditions tarifaires plus avantageuses et d'assurer une meilleure cohérence méthodologique et graphique.
4. La restauration de l'orgue Callinet de notre église St-Martin avance conformément au calendrier prévu et devrait être achevée au cours du premier semestre 2016. Il s'agit en l'occurrence d'un investissement important et à cet égard, je n'aurai de cesse de souligner les engagements financiers déterminants du conseil de fabrique, de la DRAC, de la fondation du patrimoine et du Conseil départemental. Par ailleurs, le mécénat auprès de la population et des entreprises a été lancé et court toujours.

5. L'aménagement d'un terrain multisport pour diversifier les activités sportives locales au profit de la jeunesse.
6. La réfection du revêtement du chemin du Schauenberg, pour partie réalisé en 2012, est désormais achevée sur l'ensemble de son tracé.
7. Le chemin du Mittlerrermembergweg, en aval du bassin d'orage du Steinert, sera avec l'appui des viticulteurs bétonné et ainsi stabilisé.
8. Les démarches administratives en vue de la recherche d'une nouvelle ressource en eau potable en amont du Schauenberg ont été entreprises, afin de mieux sécuriser la qualité de notre approvisionnement en eau potable.
9. Notre parc matériel, vieillissant, a été partiellement renouvelé par l'acquisition d'un nouveau tracteur 43 CV, d'une cuve dotée d'un système d'arrosage autonome et d'un Renault master tribenne.

La mise en œuvre de ces projets ne se fait désormais plus à moyens budgétaires constants.

Sans être redondant dans mes propos, je rappelle avec regret que les dotations de l'Etat (qui représentaient jusqu'ici 23% de nos ressources) avaient augmenté de 1,78% en moyenne annuelle au cours des deux dernières décennies.

Pour la seule dotation globale de fonctionnement, la baisse prévisionnelle sera de 42 % sur les trois années 2015, 2016 et 2017. Il s'y ajoutera, à compter de 2016, la suppression du versement par l'Etat de 45 000 €/an au titre de la compensation de la taxe professionnelle.

Pourtant, il est de notre responsabilité de ne pas céder au pessimisme ou d'être attentiste en limitant notre action à la gestion des affaires courantes. Ainsi, pour se donner les moyens de nos ambitions, le conseil municipal a décidé un relèvement mesuré de nos impôts locaux, dont les taux demeurent néanmoins sous la moyenne communautaire.

Cet effort supplémentaire correspondra en moyenne par habitant à 24 €.

Cet ajustement, après 13 années de gel des taux, compensera pour partie au moins la baisse des aides publiques et nous mettra en situation et en capacité d'anticiper et de porter les projets utiles pour le village et ses habitants.

Le calendrier de leur réalisation sera fonction de leur coût et des autres investissements imprévus qui s'avéreraient nécessaires.

Je souhaite, qu'ensemble avec mes adjoints et toute l'équipe des conseillers municipaux, avec vous tous, nous demeurions engagés dans une démarche stimulante de notre vie communautaire et engagés dans ce mouvement de solidarité qui anime tout au long de l'année nos nombreuses associations.

Nous serions plus déçus des choses que nous n'aurions pas faites, que de celles que nous aurons faites.

Ne restez pas solitaires, mais demeurez solidaires et en phase avec ce que notre village offre à chacune et à chacun au travers des activités culturelles, sportives ou ludiques.

Ces liens ne pourront que fédérer nos énergies et créer les synergies nécessaires au bien vivre ensemble. L'esprit civique de chacun y participera aussi.

A ce titre, nous organiserons, à l'instar de nombreuses autres communes, au printemps prochain, une journée citoyenne au cours de laquelle des chantiers collectifs pourront être réalisés en propre régie. N'hésitez pas à nous faire part, dès à présent, de vos suggestions que nous mettrons en commun lors d'une réunion publique cet automne, le 20 novembre.

Je souhaite aussi re-évoquer le nécessaire respect des règles de stationnement, l'utilisation des cours intérieures pour y garer les voitures, l'usage du parking de l'école pour, en particulier, les stationnements de longue durée.

Pour créer et consolider la solidarité, nombreuses seront aussi, cet été, les manifestations villageoises portées par nos associations.

Nous vous y attendons nombreux ; le soutien de nous tous leur est précieux et sera la preuve de notre solidarité envers leurs membres bénévoles qui participent et construisent l'âme de notre cité.

L'été rime aussi avec vacances et détente. Qu'il vous soit profitable et vous permette de passer d'agréables moments en famille ou entre amis.

Aimé LICHTENBERGER

Quelques points importants au cours de ces six derniers mois...



➤ Séance du 16 février 2015

Election des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO).

Le conseil municipal élit comme membres titulaires :

Jean-Michel STRASBACH
Yannick THOMANN
Jérémy WALTER

Le conseil municipal élit comme membres suppléants :

Annick ELBLING,
Laurence FLESCH
Régine KLINGER

Renouvellement du bail de l'étang communal. Le conseil municipal décide de signer le bail avec M. Julien STUDER d'Osenbach pour une durée de 9 ans à partir du 1^{er} mars 2015 et fixe le loyer à 1 500 € par an.

Désignation de l'estimateur de dégâts de gibier. Le conseil municipal nomme M. Pierre WAGNER, domicilié à Riquewihr, comme estimateur de dégâts de gibier pour la période 2015-2024 et M. Jean-Marie SCHMITT, domicilié à Bennwihr, comme suppléant.

Fixation des tarifs communaux pour la vente de bois sur pied. Le conseil municipal fixe le prix de vente pour l'année 2015 à 10 € le stère.

Acquisition d'un véhicule tribenne pour les services techniques. Le conseil municipal approuve l'acquisition d'un véhicule Master CSC L2 Confort DCI 110 CH avec une tribenne Renault pour un montant de 25 577.79 TTC.

➤ Séance du 16 mars 2015

Approbation des comptes de la commune. Le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2014 ainsi que les budgets primitifs 2015 du budget général et du budget du service eau-assainissement (*les détails sont repris dans les tableaux figurant aux pages suivantes*)

Le conseil municipal décide de fixer les taux des taxes d'imposition directe locale comme suit:

- Taxe d'Habitation : 16,37 %
- T F Propriétés Bâties : 10,50 %
- T F Propriétés Non Bâties : 57,62 %
- C. F. E. : 20,47%

Validation des horaires du Périscolaire. Le conseil municipal décide de remplacer les trois heures péri-éducatives du lundi, mardi et jeudi par deux périodes d'une heure et demi, le lundi et le jeudi de 15h15 à 16h45.

Acquisition d'un tracteur et d'une citerne pour les espaces verts. Le conseil municipal décide d'acquérir un tracteur DEUTZ type AGROKID 220 DT ARCEAU pour 17 400 € TTC et une Citerne Multipro pour 8 880 € TTC.

➤ Séance du 27 avril 2015

Agrément de gardes-chasse. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'agrément de M. Arthur MULLER en qualité de garde-chasse particulier du lot de chasse n°1 et 2, et à l'agrément de M. Christian THOMAS pour lot n°3.

Contraction d'un emprunt pour le financement d'investissements. Le conseil municipal décide de retenir l'offre du CCM du Canton de Rouffach pour un prêt de 250 000 € au taux fixe de 1,55 % sur 15 ans.

➤ Séance du 1er juin 2015

Attribution du marché de travaux concernant la réfection du chemin rural dit "Route du Schauenberg". Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Colas Est pour un montant de 54 906,00 € TTC,.

Réalisation d'un forage en amont du Schauenberg. Le conseil municipal décide de lancer une procédure de marché public pour la réalisation d'un nouveau forage.

Cession du sentier rural dit "Langgasspfad". Le conseil municipal approuve la vente de ce sentier désaffecté au prix de 1 000 € par are.

Cession d'une partie du sentier Keckgaesslein. Le conseil municipal décide de régulariser la situation d'une partie du sentier dit « Keckgaesslein » section 14 parcelles 716 et 717 et de le céder au prix de 1 000 € par are.

Vente de terrains communaux section 15 long RD 83. Le conseil municipal approuve la vente des parcelles section 15 parcelles 672 et 675 aux riverains desdites parcelles au prix de 450 € l'are.

Section de Fonctionnement

DÉPENSES

		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
011	Charges à caractère Général	257 853,33	320 270
60	Achats et variations de stock	82 680,58	90 520
	Electricité, combustibles, entretien et petit équipement	62 772,40	68 850
	Voiries, fournitures administratives et scolaires, autres	19 908,18	21 670
61	Services extérieurs	117 592,37	156 750
	Prestations de services, voies, forêts, matériel roulant	58 518,76	98 500
	Maintenance, assurance, documentation technique	59 073,61	58 250
62	Autres services extérieurs	40 853,38	55 700
	Honoraires, annonces et insertions, fêtes et cérémonies	10 267,63	21 100
	Publication, frais PTT et télécoms, frais de gardiennage	30 585,75	34 600
63	Impôts, taxes et autres droits	16 727	17 300
012	Dépenses de personnel et frais assimilés	408 366,34	439 950
62	Personnel extérieur (bûcherons, autres)	44 393,16	45 00
63	Impôts, taxes et versements assimilés cotisations	5 138,36	7 400
64	Charges du personnel	358 834,82	387 550
	Titulaires + Cotisations (Urssaf, retraites, Assedic, ...)	358 834,82	387 550
014	Atténuations de produits	98 109	120 840
	Reversement sur FNGIR, dégrève. TF	98 109	120 840
65	Autres charges de gestion courante	101 672,44	149 525
	Indemnités, service incendie, contributions	81 285,67	115 525
	Subventions, SIVOM, charges diverses	20 386,77	34 000
66	Charges financières	42 322,95	55 300
	Intérêts des emprunts et dettes	41 858,38	55 000
	Escompte, pertes de change	464,57	300
67	Charges exceptionnelles	1 831,09	2 425
	Bourses et prix, titres annulés, subventions	1 831,09	2 425
023	Virement à la section d'investissement	-	124 862,84
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		910 155,15	1 213 172,84

RECETTES

		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
013	Atténuations de charges	3 051,20	10 550
	Remboursement sur rémunérations	3 051,20	10 550
70	Produits des services du domaine et vente de bois	154 540,92	152 300
	Coupes de bois, concession dans les cimetières	116 603,29	115 800
	Droit de pesage, locations droits de chasse, ...	37 937,63	36 500
73	Impôts et taxes	690 736,35	672 173
	Contributions directes, autres impôts locaux	642 429	620 173
	Taxes électricité, taxes publiques	48 307,35	52 000
74	Dotations, subventions et participations	252 407,02	231 194
	Dotation de l'état	161 551,36	141 086
	Subventions et participations	90 855,66	90 108
75	Autres produits de gestion courante	48 390,42	40 000
	Location des immeubles	48 390,42	40 000
76	Produits financiers	11,44	10
	Produits de participation	11,44	10
77	Produits exceptionnels	17 084,25	1 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	105 945,84
TOTAL RECETTE DES FONCTIONNEMENT		1 166 221,60	1 213 172,84

Section d'Investissement

DÉPENSES

		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
	Opérations d'équipement	60 702,47	-
15	Acquisition de terrain	299	-
35	Acquisitions mobilier et matériel	13 149,68	-
42	Restauration de l'église	34 328,83	-
44	Voirie rurale et gros entretien des voies	3 127,92	-
64	Gros entretien bâtiments divers	9 552,17	-
73	POS, plans d'alignement, SIG	244,87	-
20	Immobilisations incorporelles	-	74 915,80
	Frais doc. Urbanisme & numérisation, Frais d'études, concessions et droits similaires	--	74 915,80
21	Immobilisations corporelles	--	189 050
	Terrains de voirie, cimetières, autres aménagements de terrains	-	63 700
	Hôtel de ville, Bâtiments scolaires	-	30 000
	Autres réseaux,	-	6 000
	Autre matériel, outils d'Incendie et de défense civile	-	5 000
	Matériel roulant	-	52 000
	Autres installations, matériel et outillage technique	-	20 000
	Matériel de bureau et informatique, Mobilier	-	12 350
23	Immobilisations en cours	-	470 000
	Installations, matériel, outillage techniques, autres immobilisations	-	470 000
16	Remboursement d'emprunt et dettes	114 835,19	138 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 923,26	2 000
020	Dépenses imprévues	-	-
001	Déficit d'investissement reporté	338 333,09	150 120,61
041	Opérations patrimoniales	--	16 331,69
	Reste à réaliser	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		518 794,01	1 040 418,10

RECETTES

		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
13	Subventions d'investissement (Région, Département, Etat, autres)	116 650,55	356 823,60
	Voirie rurale, gros entretiens, remise en herbe, ... Subventions d'investissement non affectées	116 650,55	-
16	Emprunts, dettes et assimilés	-	377 529,36
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		116 650,55	734 352,96
10	Apports, dotations et réserves	249 902,85	163 120,61
165	Dépôt et cautionnements reçus	2 120	750
024	Produits de cession	-	1 000
TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES		368 673,40	164 870,61
021	Virement de la section de fonctionnement	-	124 862,84
041	Opérations patrimoniales	--	16 331,69
TOTAL DES OPÉRATIONS D'ORDRE		-	141 194,53
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		368 673,40	1 040 418,10

LES COMPTES DU SERVICE EAU-ASSAINISSEMENT

• Section de Fonctionnement

DÉPENSES		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
011	Charges à caractère général	28 552,15	40 250
60	Fournitures non stockables et d'entretiens, compteurs	12 088,13	13 800
61	Entretien, réparations et divers	5 920,94	10 700
62	Personnel extérieur, frais Télécoms	205,07	750
63	Impôts, taxes et versements assimilés	10 338,01	15 000
012	Charges de personnel (versées au Budget Général)	-	10 000
014	Atténuations de produits	59 867	64 000
65	Autres charges de gestion courante	94 374,49	107 025,24
66	Charges financières (intérêt sur emprunt)	150,97	100
67	Charges exceptionnelles	-	950
022	Dépenses imprévues	-	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 104,85	65 000
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		250 049,46	287 325,24

RECETTES		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
70	Ventes de produits fabriqués et prestations de service	230 852,73	238 000
701	Eau, redevances (anti-pollution, assainissement)	101 208,10	103 000
706	Redevances assainissement, loc. compteurs, prestations	129 644,63	134 900
707	Compteurs	-	100
77	Produits exceptionnels	186,35	100
	Subventions exceptionnelles	186,35	100
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 590,29	9 500
TOTAL DES RECETTES		243 629,37	247 600
002	Excédent antérieur reporté	-	39 725,24
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		243 629,37	287 325,24

• Section d'Investissement

DÉPENSES		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
20	Immobilisation incorporelles	-	20 000
23	Immobilisations en cours	15 762,90	196 247,70
60	Adduction d'eau potable	15 762,90	
69	Travaux d'assainissement	-	
16	Remboursement emprunts et dettes	4 067,05	1 390
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 590,29	9 500
001	Déficit d'investissement reporté	-	-
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		32 420,24	227 137,70

RECETTES		Compte administratif 2014 (réalisé)	Budget Primitif Prévisions 2015
13	Subventions d'investissement	-	30 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 901,66	1 000
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		1 901,66	31 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 104,85	65 000
041	Opérations patrimoniales	-	-
001	Excédent d'investissement reporté	-	131 137,70
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		69 006,51	227 137,70



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires, les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr ou sur www.ars.alsace.sante.fr rubrique **vosre santé / votre environnement / eau potable**

Agence Régionale de Santé d'Alsace
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg
www.ars.alsace.sante.fr

ars-alsace-sante-environnement@ars.sante.fr
+33 (0) 3 88 76 79 86 (Bas-Rhin)
+33 (0) 3 69 49 30 41 (Haut-Rhin)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET Année 2014 - PFAFFENHEIM

ORIGINE DE L'EAU

La commune de PFAFFENHEIM est alimentée en eau par quatre sources et un forage. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et le 27/07/1998 et disposent de périmètres de protection. L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange des sources et au forage, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

9 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.
9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
Taux de conformité : 100 %
Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE

PH Référence de qualité : pH 6,5 à 9
Dureté : 35,1°f (degré français)
pH : 7,4 Eau très dure (très calcaire).
Eau à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l
Teneur moyenne : 29,5 mg/l
Teneur maximale : 31,0 mg/l
La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l. Teneur moyenne: 34,0 mg/l
Sodium : 200 mg/l. Teneur moyenne: 20,1 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l. Teneur moyenne: 0,1 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l
Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.
Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2014, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET Année 2014 - secteur SCHAUBENBERG

ORIGINE DE L'EAU

Le secteur SCHAUBENBERG de PFAFFENHEIM (3 habitants permanents) est alimenté en eau par trois sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 19/04/1973 et disposent de périmètres de protection. L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange des sources, en sortie de station de traitement et sur le réseau de distribution.

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

3 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.
3 analyses bactériologiques réalisées.
0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
Taux de conformité : 100 %
Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE

PH Référence de qualité : pH 6,5 à 9
Dureté : 2,5°f (degré français) pH : 7,3
Eau douce (peu calcaire).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l
Teneur moyenne : 18,0 mg/l
Teneur maximale : 18,0 mg/l
Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité
Chlorures : 250 mg/l. Teneur moyenne: 24,6 mg/l
Sodium : 200 mg/l. Teneur moyenne: 8,1 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l. Teneur moyenne: < 0,1 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l
Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

MICROPOLLUANTS - SOLVANTS - RADIOACTIVITE - AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.
Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2014, l'eau produite et distribuée par la commune de PFAFFENHEIM pour l'alimentation du secteur SCHAUBENBERG est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimique en vigueur.



Dates des prochaines élections

Élections régionales

1^{er} tour : dimanche 06 décembre 2015
2^{ème} tour : dimanche 13 décembre 2015

Prévues initialement en mars 2015, les **élections régionales** auront finalement lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale. Le nombre de régions métropolitaines a été réduit de 22 à 13 par fusion de régions existantes. La nouvelle carte à 13 régions a été validée par le Conseil constitutionnel en date du 15 janvier 2015.

Ainsi, l'Alsace a été fusionnée avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne pour former la nouvelle région. C'est dans le cadre de cette nouvelle circonscription que se dérouleront les prochaines élections des 6 et 13 décembre.

Mode de scrutin

Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1^{er} tour : Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

2nd tour : La liste qui arrive en tête au 2nd tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.



Nouvelle carte de France à 13 régions

Résultats des élections départementales / Bureau de vote de Pfaffenheim

1^{er} Tour - 22 mars 2015

Inscrits : 1068
Votants : 557 (52,15%)
Exprimés : 533

CANDIDATS	ÉTIQUETTE	VOIX	%
BEZOLD Christiane OTT Hubert	Modem	206	38,65
COURTEAUX Pierre MINOUX Angélique	Front National	124	23,26
MARTIN Monique MULLER Lucien	Union de la droite	123	23,08
GERBER Gabrielle TROISET J-Georges	Unser Land	80	15,01

2^{ème} Tour - 29 mars 2015

Inscrits : 1068
Votants : 531 (49,72%)
Exprimés : 474

CANDIDATS	ÉTIQUETTE	VOIX	%
MARTIN Monique MULLER Lucien	Union de la droite	325	68,57
COURTEAUX Pierre MINOUX Angélique	Front National	149	31,43

Dans le canton de Wintzenheim, ont été élus :
Mme Monique MARTIN et M. Lucien MULLER



Comme les années précédentes, la commune a mis en place le dispositif « **Plan Canicule** ».

La commune organise le recensement des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile afin qu'elles puissent demander leur inscription sur le registre « Plan Canicule ».

Vous pouvez soit contacter la mairie, soit vous adresser directement à **Mme Annick Elbling**, référente pour notre commune, au 06 13 86 03 07

Ces données, qui restent confidentielles, seront transmises aux services autorisés uniquement sur demande du Préfet. Les personnes qui se sont déjà inscrites les années précédentes n'ont plus à effectuer cette démarche.

En cas de déclenchement du Plan Canicule, la commune pourra ainsi vous apporter une aide et un réconfort adaptés.

Comprendre, agir, prévenir

Le plan canicule comporte quatre niveaux, déclenchés selon les conditions climatiques :

- le premier niveau, dit de "veille saisonnière", (carte de vigilance verte) permet de recenser les personnes les plus fragiles (personnes âgées ou handicapées), et de mettre en oeuvre un dispositif d'information préventive.
- le second niveau, d'"avertissement chaleur" (carte de vigilance jaune), prévoit la mise en place de mesures de gestion par l'Agence régionale de santé (ARS), avec des actions spécifiques en termes d'information et de communication, à la veille d'un week-end ou d'un jour férié.
- le troisième niveau, d'"alerte canicule" (carte de vigilance orange), déclenché par le Préfet de département, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé. La mobilisation s'accroît pour prendre en charge les personnes vulnérables.
- le quatrième niveau, de "mobilisation maximale" (carte de vigilance rouge), qui correspond à une canicule avérée exceptionnelle, très intense et durable, avec l'apparition d'effets collatéraux comme la sécheresse, l'approvisionnement en eau potable, la saturation des hôpitaux et des pompes funèbres, les pannes d'électricité, l'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités... Ce niveau est déclenché par le Premier ministre, avec la mise en oeuvre de mesures exceptionnelles.

Canicule
5 conseils pour prévenir les risques

- 1** Buvez fréquemment et abondamment
(au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2** Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais
(fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3** Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
(douche, bain, brumisateur ou gant de toilette mouillé, sans vous sécher)
- 4** Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais
(cinémas, bibliothèques municipales, supermarchés...)
- 5** Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide
(notamment auprès de votre mairie)

Pour plus d'information :
0821 22 23 00 (0,12 €/min) www.sante.gouv.fr/canicule/

L'efficacité du plan canicule repose en grande partie sur l'existence d'un réseau local de solidarité. Parents, amis, voisins mais également gardiens d'immeubles, associations, services de soins et d'aide à domicile sont déjà très actifs. Restons vigilants.

JMS

HOMMAGE A NOS AINÉS

La municipalité a honoré ses Aînés à l'occasion de leur 80^{ème} ou 90^{ème} anniversaire



Mme Anne BOOG, 80 ans le 1er février



M. Robert FREUDENREICH, 80 ans le 25 février



Mme Marie STEBER, 90 ans le 10 avril



M. Antoine ALTERMATH, 90 ans le 23 mai

COMMISSION JEUNESSE

La Commission Jeunesse a été mise en place

Dans la continuité du précédent Conseil Municipal des Jeunes, nous avons voulu faire le lien entre les jeunes et les élus. Sous la houlette de Mme Annick Elbling, Adjointe au Maire, nous avons constitué la Commission Jeunesse.



Haut : Edouard BOOG (14 ans), Paul ELBLING (15 ans),
Caroline FLEISCHER (15 ans)

Bas : Victor ELBLING (11 ans), Nicolas BURR (11 ans),
Lou-Anne RICKLIN (11ans), Morgane STANKOVIC (13 ans)

Manque sur la photo : Loïc HUGENDOBLER

Nous avons déjà quelques idées, telles que :

- la balade familiale "A la rencontre des Elfes" qui a eu lieu le 5 juillet malgré la chaleur caniculaire, C'était une belle promenade dans la forêt de Pfaffenheim avec, au retour, un rafraichissement qui fut bien apprécié.



- l'organisation de la Soirée Estivale avec le Service Animation Jeunesse, le 14 août ;

- l'ouverture de la salle Azur 2000, une après-midi par mois (pour commencer) pour que nous puissions nous rencontrer, échanger, faire des jeux, écouter de la musique, regarder des vidéos,

Nous serions heureux que vous veniez à notre rencontre.

Les membres de la Commission Jeunesse

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Le revêtement de la route menant au Schauenberg, très détériorée entre le village et la forêt, a été remplacé



Le chemin reliant le haut de la rue du Tokay au réservoir a également été goudronné



Dégagement du site de l'ancien moulin et aménagement d'une aire de pique-nique



Acquisition d'un tracteur ainsi que d'une citerne avec une perche pour faciliter l'arrosage des fleurs

NOUVELLE ENTREPRISE

Ouverture du Studio Photo DMP : une photographe professionnelle dans le village !

Delphine Mamet, jeune femme originaire de Haute-Savoie et habitant à Pfaffenheim depuis 8 ans, s'est mise à son compte depuis début avril. Passionnée par la photographie, elle s'est fait connaître petit à petit en amateur depuis deux ans. Elle a profité de l'achat de la maison familiale, située dans la rue du Centre, pour y installer son studio photo.

Elle propose des shootings en studio ou en extérieur de portraits femme, homme, enfant, bébé, famille, grossesse, animaux, mariage, baptême, ... tout sauf photos d'identité.

Elle est également présente sur certains concours de chevaux, notamment chevauchées et courses à pied.

Forfait à partir de 90€,
Offres promotionnelles régulièrement !

Ouverture uniquement sur rendez-vous.

CONTACT

Delphine Mamet
12a rue du Centre
Tél. 06 78 02 61 58
delphinemamet@yahoo.fr

Facebook : Studio photo DMP - Pfaffenheim (68)
Site : <http://delphinemamet.wix.com/studio-photo-dmp-68> "



© Studio photo D.M.P. - Pfaffenheim (68)

Lancement de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

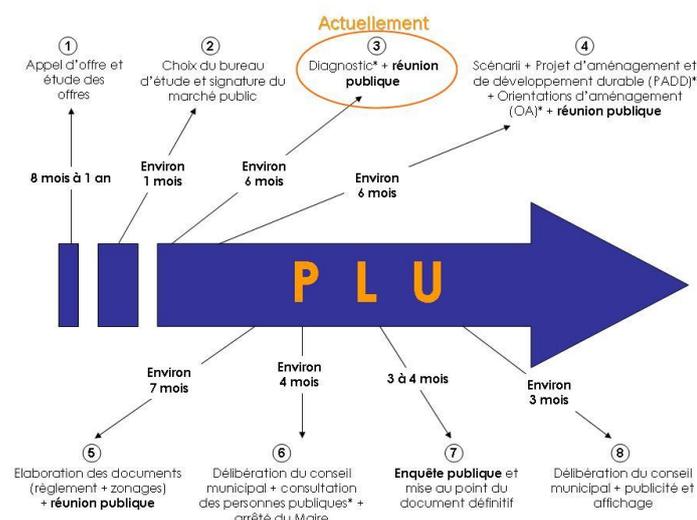
Pourquoi passer du POS au PLU ?

Le document d'urbanisme qui définit actuellement les règles générales de construction et les contraintes d'utilisation des sols à Pfaffenheim est le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui avait été adopté par notre conseil municipal en 1999. Il faut savoir que ce type de documents d'urbanisme est de conception assez ancienne puisque les POS avaient été créés par la loi d'orientation foncière de 1967 et qu'il ne prend pas en compte un certain nombre d'évolutions intervenues au cours de ces dernières décennies, en particulier l'intégration des questions environnementales.

Dans la perspective de moderniser le droit de l'urbanisme, le législateur a adopté le 13 décembre 2000 la loi **SRU** (loi de Solidarité et de Renouvellement Urbains) qui a eu plusieurs conséquences parmi lesquelles la création, au niveau intercommunal, des **SCOT** (Schémas de Cohérence Territoriale) et le remplacement des POS par les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme). La loi prévoyait que si un POS existait à cette date, celui-ci pourra rester en vigueur jusqu'à ce que le conseil municipal décide son renouvellement. Cela explique pourquoi le POS adopté en 1999 constitue aujourd'hui encore le document d'urbanisme de référence à Pfaffenheim.

La donne a changé l'année dernière lorsque, le 24 mars 2014, a été promulguée la loi **ALUR** (loi pour un Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) qui consacre 51 articles au droit de l'urbanisme et qui impose la transformation de l'ensemble des POS en PLU. Elle dispose que tous les POS seront caducs dès le 1^{er} janvier 2016 sauf si une procédure de révision sous forme de PLU aura été engagée avant le 31 décembre 2015. Dans ce cas, il sera possible de maintenir le POS jusqu'à une date limite fixée au 27 mars 2017.

C'est précisément dans cette démarche que s'est engagé votre conseil municipal en décidant dès octobre 2014 de lancer la procédure de révision du POS en PLU.



POS et PLU : quelles différences ?

Comme le POS, le PLU définit de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain. Mais l'objet du PLU est également d'exprimer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable des communes (PADD) qui doit définir les orientations d'urbanisme et d'aménagement.

Contrairement au POS, le PLU est soumis à une obligation de compatibilité avec les documents de portée supérieure. Pour notre commune, il s'agit principalement du SCOT Rhin-Vignoble-Grand Ballon et de la charte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Le PLU prend impérativement en compte le territoire dans son ensemble en intégrant un projet de développement durable. Dès lors, il met un terme à la gestion administrative du POS et ne permet plus des révisions ou des modifications de circonstance sans réflexion globale.

Toutefois, ce n'est pas un document totalement figé. Il peut faire l'objet d'une mise à jour par arrêté municipal chaque fois qu'il est nécessaire d'en modifier les annexes (par exemple l'annexion d'une nouvelle servitude d'utilité publique) ou pour une mise en compatibilité avec un document de portée supérieure.

Pour être conforme aux objectifs prioritaires de la loi ALUR qui sont d'une part de faciliter et d'accroître l'effort de construction de logements tout en freinant l'artificialisation des sols et, d'autre part, de lutter contre l'étalement urbain, le PLU instaure quelques changements par rapport au POS parmi lesquels :

- la suppression du **COS** (Coefficient d'Occupation du Sol) au profit d'autres règles, telles que l'emprise au sol, la hauteur des bâtiments ou encore l'implantation de constructions par rapport aux limites séparatives.
- la suppression de toute surface minimale pour les terrains de construction.
- l'élargissement du droit de Prémption. Le titulaire du droit de préemption pourra donner au bien préempté un usage différent de celui mentionné dans la décision de préemption (usage qui néanmoins ne pourra être que l'un de ceux visés à l'article L210-1 du code de l'urbanisme, à savoir mettre en œuvre un projet urbain, une politique locale de l'habitat, organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques, favoriser le développement des loisirs et du tourisme, réaliser des équipements collectifs ou des locaux de recherche ou d'enseignement supérieur, lutter contre l'insalubrité et l'habitat indigne ou dangereux, permettre le renouvellement urbain, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels).

Les éléments constitutifs du PLU

Le PLU doit nécessairement comprendre :

- le **rapport de présentation**, qui explique les choix effectués notamment en matière de consommation d'espace, en s'appuyant sur un diagnostic territorial et une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- le **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** qui expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, de déplacements, d'équipement, d'habitat, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- les **orientations d'aménagement et de programmation (OAP)** qui, dans le respect du PADD, comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements ;
- le **règlement**, qui délimite les zones et fixe les règles générales d'urbanisation ;
- les **annexes** (servitudes d'utilité publique, liste des lotissements, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, secteurs sauvegardés, etc.).



Le PLU : un projet partagé

L'objectif est d'élaborer un PLU prospectif, cohérent avec les législations nationales et européennes, et permettant un aménagement optimisé de notre territoire communal. Son élaboration a été confiée à l'ADAUHR.

À chacune des étapes du projet, la concertation sera essentielle pour qu'il devienne un véritable outil partagé par le plus grand nombre. C'est pourquoi la commune tient à ce que les habitants et les associations soient associés tout au long du processus.

Le règlement du PLU

Les documents écrits et graphiques du règlement ont la même valeur juridique. Ils sont opposables dans les mêmes conditions.

Le règlement définit et délimite les 4 types de zones :

• Zones U (urbaines)

Il s'agit des secteurs de la commune qui sont déjà urbanisés, quel que soit leur niveau d'équipement, et des secteurs où les équipements publics existants permettent d'autoriser immédiatement les constructions.

• Zones A.U. (à urbaniser)

Ces zones concernent des secteurs naturels, peu ou non bâtis, destinés à recevoir une extension urbaine.

« A.U. inconstructible » ou « A.U. fermé » si la desserte en équipements à la périphérie immédiate de la zone n'existe pas ou n'a pas la capacité suffisante ;

« A.U. constructible » ou « A.U. ouvert » si la desserte en équipements en périphérie immédiate de la zone existe et est de capacité suffisante ou si la desserte en équipements à la périphérie immédiate de la zone n'existe pas mais que la commune a l'intention de réaliser à brève échéance les équipements nécessaires.

• Zones A (agricoles)

Ces zones concernent les secteurs, équipés ou non, à protéger en raison de la richesse agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Le changement de destination n'est pas autorisé en zone A mais le règlement peut désigner des bâtiments agricoles d'intérêt architectural ou patrimonial dont le changement de destination est autorisé.

• Zones N (naturelles et forestières)

Il existe 3 types de zones N :

- Les zones à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt esthétique, historique, écologique ;
- Les zones à protéger en raison de l'existence d'une exploitation forestière ;
- Les zones naturelles banales qui ne justifient d'aucune protection particulière mais où l'urbanisation n'est pas autorisée.

JMS

LA MUNICIPALITÉ VOUS INVITE À LA RÉUNION PUBLIQUE QU'ELLE ORGANISERA
LE 9 SEPTEMBRE À 19H00 À LA SALLE MUTIFONCTION

Sapeurs-pompiers : promotions de la Sainte-Agathe

Le dimanche 1^{er} février, notre corps de première intervention, commandé par l'Adjudant-Chef Bertrand HANAUER, a fêté Sainte-Agathe, sa patronne. Le maire Aimé LICHTENBERGER a présidé la cérémonie officielle de remise de promotions.

Nominations au grade supérieur



Le Caporal-Chef **Delphine MATHIS** a été promue au grade de Sergent ;

Le Caporal **Roland PERIH** a été promu au grade de Sergent.

Nomination de nouveaux Sapeurs-Pompiers

Trois JSP ont réussi les épreuves du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers et se sont vu remettre symboliquement le casque F1.



Steve VON NEGRI - Fabian OBRECHT - Marvin MULLER

Médailles d'honneur



La médaille d'honneur en or pour 30 années de service au sein du CPI de Pfaffenheim été remise au Caporal-Chef **Philippe MULLER**.

La médaille d'honneur en argent pour 20 années de service au sein du CPI de Pfaffenheim a été remise au Caporal **Stéphane BOESCH** et au Sapeur de 1^{ère} Classe **David WEBER**.

Attestations et Diplômes

L'Adjudant-Chef **Bertrand HANAUER** s'est vu remettre l'attestation de formation à la fonction de chef d'un corps communal d'incendie et de secours.



Adrien SCHUELLER et **Julien MOLTÈS** (*absent sur la photo*) ont reçu le diplôme d'Équipier de Sapeur-Pompier Volontaire adapté aux activités de lutte contre les incendies.



Les pompiers au quotidien...

Depuis le mois de janvier, ça bouge chez les pompiers de Pfaffenheim !

Le nombre de nos interventions a été un peu inférieur par rapport aux autres années. Mais lorsqu'un médecin voit diminuer le nombre de ses patients, cela ne signifie pas nécessairement qu'il soit un mauvais professionnel mais peut-être tout simplement qu'il les a bien soignés... Donc quand il n'y a pas de curatif, faisons du préventif !

Ainsi, abordons un sujet d'actualité : **la canicule**.

Rien de nouveau, me direz-vous, sachant que les médias en parlent très largement. Mais face aux conséquences néfastes de notre ami le soleil, il n'apparaît pas superflu d'évoquer le sujet.

Connaissez-vous la différence entre une insolation et un coup de chaleur ? Maîtrisez-vous la conduite à tenir si vos proches ou vous-même en êtes victimes ? Si vous répondez « oui » je vous en félicite ! Vous pourriez alors être de bons secouristes. Dans le cas contraire, on va faire en sorte que vous le deveniez.

Les **coups de chaleur** sont principalement dus à une longue exposition à une forte chaleur ou à la réalisation d'efforts prolongés dans un environnement chaud et/ou humide. L'organisme n'arrive plus à réguler sa température interne et celle-ci augmente, c'est l'hyperthermie.

L'**insolation** survient surtout en cas d'exposition excessive au soleil, mais aussi lorsqu'il fait très chaud, en cas de canicule ou dans une voiture fermée restée en plein soleil, ou encore lors d'un effort physique intense avec des pertes hydriques non compensées.

Les personnes les plus à risque sont les personnes âgées en raison de leur faible sensibilité à la soif ainsi que les jeunes enfants qui se déshydratent très rapidement et dont le système de régulation thermique est encore immature. Par ailleurs, les sportifs sont également concernés.

Attention à la consommation d'alcool qui perturbe la régulation de la température, et à la prise de certains médicaments tels que les vasoconstricteurs qui augmentent le risque d'insolation.

Il est important de ne pas associer un coup de chaleur à une insolation qui est en relation directe avec une exposition au soleil. L'insolation est donc un coup de chaleur auquel s'ajoutent des coups de soleil. Cette brûlure au premier degré n'est pas toujours bénigne, sa gravité étant liée à son étendue. Un coup de soleil sur une surface importante peut entraîner une poussée de fièvre qui constitue un signe de gravité, surtout chez le nourrisson et la personne âgée.

La consultation dans ce cas est indispensable, car la déshydratation peut alors être rapide. **Dans tous les cas, au-delà de 40,5°C, l'insolation est mortelle. L'insolation est donc une urgence vitale !**

Signal	Actions à mettre en place
<p>Soif intense accompagnée d'au moins un des signes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sécheresse de la peau et des muqueuses, • perte de poids supérieure ou égale à 5 % (pour 60 kg, cela correspond à une perte de 3kg environ), • fatigue extrême, vertiges, • somnolence, perte de connaissance. 	<p>APPELER LE 15</p> <p><u>En attendant les secours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> · Placer la personne au frais, · Si pas de troubles de conscience la faire boire
<p>Un des signes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • température supérieure à 39°C, • maux de tête violents, • nausées vomissements, • propos incohérents, • perte de connaissance, convulsions. 	<p>APPELER LE 15</p> <p><u>En attendant les secours :</u></p> <p>Placer le sujet au frais, lui enlever ses vêtements,</p> <p>L'asperger d'eau, créer un courant d'air au plus près possible de la personne.</p> <p>Placer des sacs de glaçons sur les cuisses et les bras.</p>

L'Amicale et les JSP

Prochainement, l'Amicale sera à nouveau mobilisée pour la Nuit du Soldat du Feu qu'elle organise déjà depuis plusieurs années dans le cadre des Nuits du tourisme. Cette année elle aura lieu **mercredi 29 juillet** à partir de 19h00. Nous comptons évidemment sur votre fidélité et votre soutien !

Du côté de nos JSP, cela bouge également. En octobre, deux de nos JSP, **Laura Cosmo** et **Benjamin Hannauer**, passeront les épreuves sportives, pratiques et théoriques en vue de l'obtention du Brevet de Jeune Sapeur-Pompier.

Au niveau sportif, c'est **Guillaume Barthélémy** qui s'est distingué à plusieurs reprises avec succès et honneur lors des épreuves du parcours sportif du Jeune Sapeur-pompier. Il s'agit d'une discipline très physique qui requiert à la fois force, souplesse, endurance et vitesse. D'abord premier minime lors de la sélection du Groupement Centre, il a fini sur le podium lors de la finale départementale à Ste-Marie-aux-Mines en prenant la 3^{ème} place. Cette performance lui a permis de participer à la finale régionale qui s'est déroulée à Bar-le-Duc où il a terminé à une très honorable 11^{ème} place sur 35 participants dans sa catégorie. D'ores et déjà, il s'est promis de mieux faire l'année prochaine... Nous ne pouvons que l'encourager et lui adresser toutes nos félicitations !



Bertrand HANAUER

L'orgue ...dans l'atelier du facteur d'orgue Hubert Brayé



Tribune Pfaffenheim (janvier 2015)

Depuis le mois de janvier 2015, la tribune de l'église de Pfaffenheim est vide. L'orgue Callinet, construit en 1839 et signé Callinet Frères, aujourd'hui classé Monument historique, est en cours de restauration jusqu'en l'été 2016.

Tous les éléments sonores (tuyaux en bois et en métal, de forme et de taille variées, groupés en 36 familles - appelées « jeux ») ainsi que le buffet ont été démontés et transportés dans l'atelier du facteur d'orgue Brayé, pour une restauration visant le « retour aux origines » en redonnant vie à l'instrument tel que conçu par Callinet.

L'instrument a subi, dans son histoire, deux profondes modifications :

D'une part l'intervention de Berger, en 1895 après l'agrandissement de l'église : le petit orgue, appelé positif de dos, habituellement accroché à la balustrade de la tribune, a été supprimé et intégré à l'intérieur du buffet du Grand orgue.

D'autre part, l'intervention de 1932, réalisée par le facteur Schwenkedel qui a remplacé la traction mécanique originelle conforme au savoir-faire traditionnel, par la traction « pneumatique », à la mode dans les années 30 qui se révélera, pour la plupart des instruments peu fiable et d'une durée de vie courte.



Pfaffenheim avant restauration

Le buffet du positif de dos sera reconstruit en prenant pour modèle le « petit buffet positif » de l'orgue de Hirtzbach, jumeau de notre orgue.

Les tuyaux de façade sont les tuyaux d'origine de Callinet, réalisés en étain pratiquement pur, qui ont échappé à la réquisition de 1917, parce qu'ils avaient été cachés dans le grand buffet. Merci, Berger !

Les tuyaux de façade du grand buffet Grand Orgue, remplacés, après les dommages des deux guerres, par des tuyaux en zinc, seront à nouveau coulés en étain, pour retrouver à la fois les sonorités et l'aspect de l'origine, et donner à l'ensemble « Positif/Grand Orgue » l'homogénéité d'aspect et de son.

Le retour du Positif de dos est la partie la plus visible dans ce que l'on peut appeler la « renaissance » de l'orgue de notre église. L'autre domaine concerne le système de commande, abandonnant la transmission pneumatique de 1932 pour un retour à la traction mécanique, à la manière de Callinet, reconnue pour une durée de vie à l'épreuve du temps...



Orgue de Hirtzbach avec son positif de dos

Point sur l'avancement des travaux :

Notre projet de restauration est suivi par Christian LUTZ, expert organologue, auprès de la DRAC. L'avancement des travaux fait l'objet de réunions de chantier mensuelles avec les parties concernées : municipalité, conseil de fabrique, communauté paroissiale, organistes.



Buffet du positif, reconstruit



Tuyaux d'origine Callinet, en étain, Montre en façade

Rappel : pour aider au financement— en complément des subventions officielles— chacun peut faire un don, déductible des impôts, en adressant un chèque à l'ordre du Conseil de Fabrique Saint-Martin de Pfaffenheim.

Gérard MULLER

Pour une journée citoyenne au Printemps 2016

En mai dernier, nous avons été conviés par Monsieur Fabian JORDAN, Maire de Berrwiller, à nous joindre à la journée citoyenne organisée dans sa commune. Nous avons ainsi pu partager une expérience de solidarité exceptionnelle.

L'énergie qui se dégageait de ce village était assez bluffante : 400 personnes se sont réparties sur 39 chantiers (pour un village qui compte 1.174 habitants, soit à peine moins que Pfaffenheim). Et tous avaient le sourire, tous étaient heureux de se retrouver pour partager un moment de solidarité sur un chantier.



400 personnes se sont mobilisées à Berrwiller

En admiration devant la population de Berrwiller, nous nous sommes dit « et pourquoi pas proposer une journée citoyenne à nos concitoyens ? ».

C'est décidé, Pfaffenheim, grâce à ses habitants dynamiques, aura également sa journée citoyenne au printemps prochain.

Réparations, améliorations, embellissements, etc... Cette journée sera consacrée à la réalisation de petits chantiers, voire d'un gros chantier !

Des équipes composées de jeunes et de moins jeunes seront formées. Chacune aura à sa tête un responsable de chantier qui sera l'interlocuteur auprès de la mairie.

La bonne humeur et la convivialité seront les maîtres mots de cette journée.

Une première réunion d'information aura lieu à la salle multifonction le 20 novembre à 20H00. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Mobilisons-nous ensemble pour votre village !

Annick ELBLING & Christophe RIEFLÉ

Quelques exemples de chantiers vus à Berrwiller



Aménagements au cimetière



Construction d'une aire de jeux



Rénovation du mobilier de l'église



Travaux à l'école

Le dimanche 8 mai dernier, la municipalité, l'UNC et le monde associatif ont commémoré le 70^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 et de la libération de notre village.

Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur l'ensemble des victimes civiles et militaires de ce conflit.



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Mise à l'honneur des derniers témoins, victimes du conflit : M. Charles Nunge, M. Robert Walter et M. Antoine Altermath



Cérémonie rehaussée par Guillaume Deininger qui a interprété sa chanson dédiée à son grand-père et aux malgré-nous...



...et par les enfants de l'école qui ont entonné la Marseillaise et le Chant des Partisans avec le soutien de la chorale

Discours prononcé par le maire Aimé Lichtenberger le 8 mai 2015 :

Chers anciens combattants,
Chers victimes et martyres de la guerre,
Chers enfants,
Chers compatriotes,

Il y a 71 ans, le général Eisenhower, commandant en chef des Alliés, prit la décision d'effectuer le débarquement à la date du 6 juin. Il assumait par là même, avec succès, la responsabilité d'une des plus graves et des plus importantes décisions de l'histoire : l'assaut de nos plages normandes, puis celui des plages de la Provence par les troupes alliées.

Par une tactique et une stratégie aérienne alliée impeccable, le déploiement de 3 millions d'hommes, appuyés par l'audace des Forces Françaises Intérieures (FFI), nos terres furent, une après une, jour après jour, libérées du joug nazi. L'ennemi fut définitivement refoulé le 20 mars 1945, date à laquelle l'Alsace fut libérée.

Le 7 mai 1945, l'acte de reddition inconditionnelle des forces armées allemandes est signé à Reims. Le 8 mai 1945, la capitulation du 3^{ème} Reich est confirmée à Berlin en présence du général de Lattre de Tassigny. En Europe, les canons se sont tus.

L'Europe en ruine laisse derrière elle 50 millions de victimes militaires, civiles : résistants, déportés ou victimes de bombardements. Incrédulés, horrifiés, les Alliés découvrent les camps d'extermination.

Aujourd'hui, en ce 70^{ème} anniversaire de l'armistice,

- nous nous souvenons de nos pères et de nos fils morts au combat ;
- nous nous souvenons de nos pères et de nos fils incorporés de force ;
- nous nous souvenons de nos pères et de nos fils déportés, internés, humiliés et torturés dans les camps de la mort ;
- nous nous souvenons de nos mères et de nos filles, contraintes au travail forcé ;
- nous nous souvenons de toutes nos mères de famille restées seules au foyer ;
- nous nous souvenons et rendons hommage à nos pères et fils, morts au combat.

Nous saluons votre mémoire, chers compatriotes, vous qui n'êtes jamais revenus du champ de bataille et dont notre voix, aujourd'hui encore, doit vous bercer en votre tombeau.

Vous êtes tombés au champ d'honneur en défendant notre liberté sous l'uniforme français ou sous un uniforme, le plus souvent allemand, que vous n'avez pas choisi et une cause qui n'était pas la vôtre.

Vos noms gravés sur ce monument aux morts portent chacun le sceau de votre sacrifice. Nous nous inclinons et honorons votre mémoire. Nous n'oublierons jamais vos souffrances, votre sacrifice et votre courage.

Nous saluons la mémoire de nos compatriotes, incorporés de force dans le Reichsarbeitsdienst ou la Wehrmacht, celle de nos pères et de nos fils déportés, internés, humiliés et martyrisés, qui après d'indicibles souffrances ont eu l'immense chance de retrouver leur patrie et leur famille.

Martin Meistermann : incorporé de force dans la Wehrmacht le 20 octobre 1944, avec pour étapes : Dresde, Heilbronn puis Aix-la-Chapelle. Il déserte en février 1945, traversant des champs de mines et se rend aux américains, avec ces mots « Mourir pour mourir, autant que ce soit pour avoir aspiré à la liberté ». Il est remis à l'armée française.

Paul Meistermann : intégré dans le Reichsarbeitsdienst le 1er décembre 1941, puis incorporé de force dans la Wehrmacht le 7 décembre 1942. Envoyé sur le front russe en septembre 1943. Au lendemain du 6 juin 1944, il convoie deux trains de munitions jusqu'en Normandie puis se replie en Hollande sur ordre de l'armée allemande qu'il déserte le 17 octobre 1944 et se rend aux Canadiens. Il retrouve les siens le 10 mai 1945 sous l'uniforme français.

René Meistermann (père de Denis et de Fabienne) : incorporé de force dans la Wehrmacht à l'âge de 17 ans, le 5 avril 1944, plusieurs fois muté d'unité en unité. Blessé à la tête le 20 février 1945. Fait prisonnier près de Deggendorf par les forces américaines, il est libéré le 27 juin 1945.

Antoine Altermath : vous intégrez le Reichsarbeitsdienst le 15 février 1943 et êtes incorporé de force dans la Wehrmacht le 21 mai 1943. Envoyé en Pologne, puis en Norvège (le 1^{er} octobre 1943), et finalement sur le front russe du 24 février au 10 juillet 1944. Blessé, soigné à Cracovie puis transféré à Vienne. Vous profitez d'une opportunité pour désertier l'armée allemande et vous vous rendez aux américains. La liberté vous est rendue le 13 janvier 1945.

Charles Nunge : incorporé de force dans la Wehrmacht en janvier 1943 avec comme périple : la Bavière, l'Ukraine, puis le front russe, la Pologne. Vous désertez à la faveur d'une permission de convalescence et êtes fait prisonnier par les Américains.

René Siehler : incorporé de force dans la Wehrmacht à l'âge de 19 ans à peine. Sur le front russe, il est blessé à l'épaule par un éclat d'obus. Après avoir été soigné en Pologne, il participe à de rudes combats en Yougoslavie d'où il s'évade, avec trois de ses camarades, vers l'Italie. Il rentre chez sa mère peu de temps avant la libération.

Henri Meistermann : incorporé de force le 11 novembre 1944, il est envoyé en train à Berlin et contraint à un entraînement militaire sans concession avec des soldats polonais, jusqu'au 23 janvier 1945, puis, c'est le front russe et Tambow. Contraint au travail forcé jusqu'à l'épuisement, sans nourriture, ni sommeil, sans égard à la maladie. Il est resté à Tambow jusqu'au 12 octobre 1945 et, tel un miraculé, souffrant de pleurésie et de dysenterie, il rentre à Pfaffenheim le 24 novembre 1945, plus de 6 mois après l'armistice.

Joseph Freudenreich : incorporé de force le même jour que Henri Meistermann, envoyé avec lui en Allemagne. Dans leur détresse, l'armée allemande les sépare. Fait prisonnier en Russie le 31 janvier 1945, il est contraint aux travaux forcés jusqu'au précipice de la mort, perdant plusieurs fois connaissance en raison de la fièvre et de la maladie. Joseph Freudenreich sera avec Henri Meistermann, Pierre Heck et Albert Kastler parmi les derniers pfaffenheimiens à retrouver sa famille, bien après l'armistice.

Pierre Heck : incorporé de force dans la Wehrmacht le 15 octobre 1942 ; il s'évade le 26 juillet 1944 et est porté disparu. Il est repris et fait prisonnier, migrant de camp en camp et finalement interné à Tambov le 21 octobre jusqu'au 2 août 1945. Il revient à Pfaffenheim, le 29 septembre 1945.

Joseph Reichenbach : déporté à la prison de Colmar le 20 mai 1942 (pendant 5 semaines) puis interné au camp de Schirmeck pendant 10 mois, puis transféré successivement à la prison de Heidelberg et Bruchsal jusqu'au printemps 1945. Libéré par l'armée américaine à la frontière polonaise le 14 avril 1945.

Robert Walter : vous aviez 17 ans et vous avez été déporté au matin du 6 juin 1944, jour du débarquement des alliés en Normandie, avec toute votre famille : vos parents, votre sœur jumelle Renée, vos frères Joseph et Georges, ce dernier n'avait que 7 ans. Robert Walter, après un mois de camp, vous êtes, avec votre famille, affecté au travail forcé dans une usine et vous ne reviendrez à Pfaffenheim qu'en mai 1945.

Xavier Martischang : déporté à Schirmeck, puis transféré à l'hôpital de Strasbourg suite à une fracture de la jambe.

Albert Kastler : après un acte de rébellion à l'égard des gendarmes allemands le soir du 13 février 1943, à la sortie du restaurant « Au petit Pfaffenheim », il est arrêté le lendemain matin ainsi que Martin Lindecker et Paul Muller. Le 16 février il est conduit par la Gestapo à Mulhouse avec ses deux camarades et, quelques jours plus tard, à Schirmeck. Contraint au travail forcé, il est ensuite incorporé de force dans la Wehrmacht en juin 1943. Il se rebelle au front russe et se rend aux soldats russes en septembre 1944 qui le font prisonnier en Lettonie, puis à la frontière du Kazakhstan, puis Tambov. Épuisé par la maladie, il retrouve sa famille le 28 août 1945.

Marcel Schienger et Xavier Lichtlé : incorporés de force comme leurs autres camarades du village, ils n'échappent pas non plus à l'internement au camp de Tambow et ne retrouvent leur famille qu'à l'été 1945.

Armand Sida, Louise Freudenreich, Eugénie Schmitt (épouse d'Albert Kueny), tous trois internés un temps à Schirmeck.

Gabrielle Ménard : alors qu'elle poursuivait ses études au lycée à Strasbourg sous l'autorité de professeurs allemands, elle est après la réussite de son baccalauréat allemand, incorporée de force au Reichsarbeitsdienst en Bavière et séjourne dans une famille qui lui est hostile. À la libération, Mme Ménard s'engage dans la première armée du général de Lattre de Tassigny et est nommée à Vienne au quartier général des forces françaises.

Chers compatriotes, vous aviez 17 ou 18 ans à peine. Vous avez été, sous la contrainte, incorporés de force au Reichsarbeitsdienst ou dans les troupes nazies, notamment dans les régiments Waffen SS, pour regarnir les divisions ennemies.

Vous avez été jetés dans la guerre. Vous avez été faits prisonniers, vous avez été déportés vers les camps de la mort pour avoir osé affirmer NOS valeurs et NOTRE honneur. Vous avez été arrêtés pour avoir lutté contre l'occupant nazi ; vous avez été condamnés pour votre engagement militant.

Hélas, ce 8 mai 1945, votre calvaire et l'angoisse de vos familles n'avaient pas pris fin, pris en tenaille entre la carence des autorités françaises et l'intransigeance des autorités russes.

Vous avez survécu à des conditions morales et physiques inhumaines, à la maladie, à la faim ; vous avez touché de près le non-sens, la bêtise et la cruauté humaine. Vous vous êtes battus pour la vie, vous avez lutté pour votre honneur, pour notre honneur, vous avez souffert, vous avez surpassé la peur.

Nous sommes fiers de vous. Nous vous sommes reconnaissants. Résistants et martyrs, en votre mémoire, nous nous recueillons.

Chers compatriotes, souvenons-nous de cette guerre sans foi ni loi, et sans conscience. Souvenons-nous de cette guerre aux atrocités indicibles. Souvenons-nous aussi de tous ceux qui, restés au pays étaient mouchardés, traqués, qui évoluaient sur la corde raide entre un minimum de dignité à conserver et l'arrestation ou la déportation. L'inquiétude permanente de faire partie du prochain départ.

1939-1945 : 6 années de pression lancinante, de capitulation parfois, de petites concessions et d'humiliation.

En 70 ans, l'obsédant souvenir des bottes ennemies martelant notre sol s'est certainement estompé dans nos mémoires. Depuis 70 ans, les bourreaux ne sont que l'ombre de sinistres silhouettes.

70 ans se sont écoulés, certes, mais en ce 8 mai 2015, nous devons inlassablement nous interroger : comment l'impossible est devenu possible au nom d'une idéologie ? Nous devons nous interroger sur le mobile qui pousse l'humanité, encore et toujours, au conflit armé.

Comprendre les rouages tragiques de ces sombres années. Comprendre les rouages qui aujourd'hui encore condamnent des pays et des peuples entiers aux affres de la guerre. Pour ne pas tomber nous-même dans les extrémismes et mieux promouvoir autour de nous la fraternité et la tolérance.

Je voulais en votre nom à tous, rendre cet hommage à tous ceux des nôtres morts pour la France au combat, incorporés de force, faits prisonniers, déportés et internés et auxquels la guerre a volé leur jeunesse.

Héros de notre communauté villageoise, leur sacrifice, leurs souffrances et leur courage devaient être rappelés pour sauver de l'oubli leur combat pour la liberté. Car, nous ne pourrions écrire notre avenir sans connaître cette histoire, leur histoire.

Vive la France !
Vive l'Union Européenne réconciliée !
Vive la paix !

Albert Cady : un libérateur revient à Pfaffenheim 70 ans après !

Dans la froide matinée du 5 février 1945 les troupes alliées venant de Hattstatt entraient dans notre village. Précédés par des GI américains, pour la plupart d'anciens repris de justice. Nos libérateurs furent accueillis par une liesse populaire impressionnante et par ce que les Pfaffenheimois avaient pu conserver de meilleur dans leur cave : leur vin et leur schnapps !

Les nazillards locaux avaient été amenés à la mairie. Sur les coups de 15h, un GI sortit de la mairie, glissa sur le seuil gelé et par une malencontreuse maladresse se tira une balle dans la tête et tomba foudroyé sur les marches ! On décréta aussitôt que les Allemands venaient de tirer du clocher ! Ordre fut donné d'abattre ce dernier. Les tanks stationnés dans le bas de la rue de l'église ou sur la RN 83 ajustèrent l'auguste campanile qui prit feu, sans qu'un quelconque fridolin n'en soit sorti !

Rouffach était libéré le même jour, mais par les armées venant du sud, en l'occurrence les soldats de la 1^{ère} Armée commandée par le Général de Lattre. Parmi les libérateurs figurait notre illustre hôte de ce jour Albert Cady !

Albert Cady avait 15 ans lorsque la guerre a éclaté. Il vivait à Lyon où très vite, après la défaite de mai 1940, outre les libertés, les vivres vinrent aussi à manquer, Albert avait souvent faim et ne trouvait de quoi manger.

À 17 ans il est incorporé dans un groupement de jeunes au service des occupants, pour réaliser de menus travaux éreintants : déblayage d'une gare bombardée à Polliat près de Bourg-en-Bresse, construction d'un port à Bordeaux ou traçage d'une voie ferrée à travers champs à Beaugency.

La haine du Boche ne cessait de grandir en lui, c'est pourquoi il chercha très vite, après les débarquements de Normandie le 6 juin 1944 et en Provence le 15 août, à rejoindre les armées libératrices. Ce qu'il fit à Orléans, où il fut engagé comme « porteur de plis » puis comme standardiste avant d'être repris par les Allemands. Il s'en tira en devenant jardinier dans un château de la Loire.

Mais c'est la guerre qui l'intéressait. Il réussit à entrer en contact avec les Américains, qui le versèrent dans un régiment français pour y faire ses « classes » : l'apprentissage de la guerre. Fin novembre 1944, il rejoignit la 1^{ère} Armée du général de Lattre, dans ce qui allait devenir le 2^{ème} Régiment de Choc. La formation de ce régiment est assez rocambolesque pour que nous nous y attardions un instant !

C'est au moment de l'insurrection parisienne demandée par le Colonel Roll-Tanguy le 19 août 1944 que des lycéens et des étudiants se sont retrouvés au Lycée Janson de Sailly situé dans le 11^{ème} arrondissement. Après la Libération de la Capitale le 25 août, ces jeunes décidèrent de constituer un bataillon et de poursuivre la guerre du côté Français.

Ils furent plus d'un millier à signer leur engagement et à participer à la formation aux combats. Ceci avec fort peu de moyens : pas assez d'uniformes et surtout manque de fusils, une centaine tout au plus, souvent de vieux fusils russes ou allemands.

N'empêche, cette formation fut de qualité. Roll-Tanguy, commandant de la place de Paris qui vient leur rendre visite ne manqua pas de les féliciter et de leur rendre hommage en leur annonçant leur affectation future à la garde des ministères et autres bâtiments stratégiques de Paris.



Cette annonce fit l'effet d'une douche froide, premièrement elle venait d'un communiste, deuxièmement ces jeunes ne se sont pas engagés pour effectuer du gardiennage mais bien pour se battre et bouter l'Allemand hors de nos frontières. D'où l'idée saugrenue d'aller rejoindre ceux qui se trouvaient sur le front, à l'Est du pays.

Deux émissaires s'en furent retrouver le Général de Lattre à Dijon et lui proposèrent le renfort des Lycéens ! « *Je suis preneur de 1000 soldats !* » dit-il, « *Nous vous en proposons 500, car il faudra les exfiltrer de Paris et les acheminer vers Dijon* », « *Va pour 500 !* »

De retour à Paris le plan de désertion, car c'était bien d'une désertion dont il s'agissait, fut élaboré par 5 ou 6 responsables mis dans la confiance. Il fallait trouver des camions et autres véhicules (plus 40) et du carburant. Cela se fit chez un transporteur patriote.

Puis, dans la nuit du 25 au 26 septembre, plusieurs chambrées furent réveillées à minuit pour un exercice de nuit. Il s'agissait de rejoindre un point commun, l'avenue Wilson à l'Est de la capitale, sans se faire repérer ! « *Un bataillon entier a disparu dans la nuit* » est la nouvelle qui au matin du 26 septembre fut transmise au Colonel Roll-Tanguy. Les responsables seront poursuivis pour désertion !

C'est ainsi que 500 élèves du lycée Janson de Sailly s'en furent vers Gray où ils furent accueillis par le Général de Lattre avant deux mois de formation au camp de Valdahon !

A présent, les jeunes étaient dotés d'un uniforme neuf et de fusils en quantité. L'automne 1944 était froid et humide, les exercices se faisaient souvent dans la boue. La fierté des jeunes fut d'accueillir pour une inspection le Général de Gaulle et le Premier Ministre britannique Winston Churchill !

Début novembre, le groupe fut officiellement affecté dans la 1^{ère} Armée, alors qu'elle entrait en Alsace. Le groupe Janson de Sailly fut chargé de nettoyer le piémont sud des Vosges. Le 22 novembre, alors que l'Alsace subissait un hiver particulièrement froid avec des températures régulièrement sous les -20°, nos jeunes du Lycée Janson de Sailly se retrouvèrent aux portes de Masevaux, sensée avoir été abandonnée par les armées d'occupation !

Bien au contraire ! Les Allemands s'étaient positionnés en défensive et en nombre dans toute la ville. Les combats durèrent 3 jours et 2 nuits avant que les Français ne prennent le dessus, laissant 45 des leurs sur le carreau ! Ce fait d'armes vaudra au groupe Janson de Sailly d'être baptisé « 2^{ème} Bataillon de Choc » le 4 janvier 1945.

Albert Cady a rejoint ce groupe de jeunes au lendemain de ce haut fait d'armes. Mission fut alors donnée au groupe de « prendre » Mulhouse puis de nettoyer le bassin potassique.

Dans cet hiver sibérien il faut imaginer ces hommes avançant prudemment, mètre par mètre, dans la crainte d'être pris sous le feu d'un sniper fanatique planqué dans un quelconque abri de jardin, fouillant tous les recoins pouvant servir de planque, de la cave au grenier des maisons, des apprentis aux tas de bois, et puis une fois le bassin potassique atteint, les chevalements, les usines de transformation de la potasse, les wagons dans les gares de chargements, etc...

Le 1^{er} février, un redoux fulgurant fit fondre la neige de la plaine et des sommets vosgiens, transformant en une nuit le moindre ruisseau en torrent impétueux, empêchant les blindés de les franchir. Les Allemands ayant fait sauter la plupart des ponts derrière eux, les hommes du 2^{ème} Bataillon de Choc, marchant souvent dans les eaux glaciales, durent improviser les ponts pour assurer le franchissement des nombreux fossés sillonnant la plaine mais ils menèrent à bien leur mission !

Un peu plus tard nous les retrouvons à Mutzig avant que le régiment n'intègre Rouffach qui a été libéré le 5 février par le 4^{ème} Régiment de Spahis Marocains, unité faisant partie de la 1^{ère} Armée. De Lattre investit la ville et l'hôpital psychiatrique avec toutes ses troupes ; plus de 5000 hommes!

Très vite il allait créer au sein de cet établissement une « Ecole des Cadres » placée sous la direction du Colonel Lecoq. Proposition fut faite à l'ensemble des soldats placés sous son commandement d'intégrer cette école. Beaucoup répondirent présent. Les autres furent disséminés dans les villages alentours pour un repos mérité avant la suite des combats... sur le sol allemand !

C'est ainsi que la 1^{ère} et la 2^{ème} Compagnie se retrouvèrent à Pfaffenheim, les hommes logeant dans les écoles, notamment celle qui jouxtait l'Eglise, ou chez l'habitant. Alfred Cady se retrouva dans la famille d'Antoine Muller, vigneron- agriculteur de son état et à qui il rendit de menus services notamment dans l'entretien des vignes.



70 ans après la libération de Pfaffenheim, Albert Cady reçu à la mairie le 27 avril en présence de la famille de M. Antoine Muller

« Tenez- vous tranquilles » fut la seule consigne donnée par le Capitaine Magny à ses hommes. Ceux-ci furent accueillis avec ferveur par la population locale qui ne se priva pas de les recevoir à leur table et de leur proposer leurs meilleurs crus !

« Le bataillon se remplume, les hommes reprennent poids et forces grâce à des cures de choucroutes garnies, de potées, de kouglof et de tartes... et de ces fameux vins, sylvaner, tokay, muscat, pinot et gewurztraminer. Après 40 jours passés en ce lieu de délices, 500 hectolitres de vin (au moins) y furent ingurgités ! » rapporte un participant !

Ces vins de Pfaffenheim furent d'ailleurs particulièrement loués par ces tout jeunes militaires. Ils s'en souviendront encore lorsqu'ils seront en Allemagne... où ces excellents blancs leur manqueront !

C'est à Pfaffenheim que le « 2^{ème} Bataillon de Choc » a reçu son insigne officiel. Le 4 avril à 22h30 des camions GMC vinrent charger le 2^{ème} de Choc pour l'emmener à Kandel en Allemagne. A leur départ, la population leur fit une ovation.

L'insigne du 2^o Bataillon de Choc, imaginé par l'Aspirant Turquon, fut remis à ses membres à Pfaffenheim. Il reste fidèle à l'esprit du Bataillon Janson de Sailly puisqu'il reprend les armes de Paris, à savoir la Nef. Il présente aussi une courte épée évoquant le poignard dont sont équipés ses hommes et dont le pommeau est la flamme de la Liberté.



Puis ce fut la prise de Karlsruhe, ville aux 3/4 détruite, avant la ruée vers le lac de Constance, contre l'avis du Général Eisenhower. « Il s'agit de prendre les Américains de vitesse, il faut passer le Danube le 22 puis prendre Ulm et Constance le 25 avril » tels sont les ordres de de Lattre. Là encore, outre la course poursuite entamée contre des régiments allemands, il s'agissait de débusquer les fanatiques qui se planquaient dans les bois ou les masures. Ce fut aussi la vision de l'horreur nazie lorsque la 1^{ère} Armée libéra le camp de Ravensbruck.

Le 8 mai, de Lattre s'installa dans une villa à Lindau et y fixera officiellement son QG. Ses troupes poursuivirent la sécurisation des environs du lac de Constance tout en appréciant le printemps. Albert Cady faisait partie de la garde d'honneur du général. Suprême honneur certes, mais connaissant le caractère râleur du général, suprême contrainte aussi. Chaque matin au lever des couleurs chaque soldat était inspecté... gare aux chaussures poussiéreuses, à la cravate légèrement de travers, à la chemise fripée !

Le 30 septembre 1945 le « 2^{ème} de Choc » est dissout et ses membres démobilisés. Alors que certains rentrent chez eux, fiers d'avoir combattu pour leur pays, pour la liberté et contre le fanatisme, d'autres intègrent le 1^{er} Régiment de Choc qui s'illustrera en Indochine. Albert Cady retrouva Lyon et son officine de pharmacien. Cependant, il n'oubliera jamais Pfaffenheim, l'accueil qui lui a été réservé dans ce beau village alsacien, ni la famille Muller à laquelle il restera fidèle pendant 70 ans, participant aux vendanges tout en appréciant nos excellents vins !

Romain SIRY

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	A.G. de l'UNC Au Schauenberg
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	30^{ème} Fête du Vin
12	D	30^{ème} Fête du Vin + Cérémonie Fête Nationale
13	L	
14	M	<i>Fête Nationale</i>
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	• Challenge Schuller (ASP) • Concert Musicalta - 15H
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu
30	J	
31	V	

AOÛT

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	Maison fleuries Passage du jury
14	V	Soirée estivale Commission Jeunesse
15	S	<i>Assomption</i>
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	Le Mangeur de Lune Festival
20	J	Le Mangeur de Lune Festival
21	V	Le Mangeur de Lune Festival
22	S	Le Mangeur de Lune Festival
23	D	Le Mangeur de Lune Festival
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	41^{ème} Marche Populaire Azur 2000
30	D	41^{ème} Marche Populaire Azur 2000
31	L	

SEPTEMBRE

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	 Collecte de sang
9	M	Réunion Publique P.L.U Salle multifonction – 19H00
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	Caisses à Savon Course régionale
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

OCTOBRE

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
11	D	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	Soirée Blosmusik Pfaff Music Band
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	Championnat d'Alsace RCI SCBA
25	D	Championnat d'Alsace RCI SCBA
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	Soirée Potiron des enfants Association Accueil
31	S	Soirée Jacques Brel Salle Multifonction

NOVEMBRE

1	D	<i>Toussaints</i>
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	Conférence Donneurs de Sang - Salle Multifonction
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	• Cérémonie Armistice • 9^{ème} Repas Paroissial
12	J	
13	V	
14	S	19^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonction
15	D	19^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonction
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	20H00 Réunion publique Préparation Journée Citoyenne
21	S	
22	D	Marché de Noël des Créatives - Salle Multifonction
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	Marché de Noël de l'École Les Lutins de Pfaff
28	S	
29	D	
30	L	

DÉCEMBRE

1	M	
2	M	 Collecte de sang
3	J	
4	V	Fête de St-Nicolas Association Accueil
5	S	
6	D	Amicale des Mineurs A.G.
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	Fête de Noël des Aînés Salle Multifonction
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	Concert de Noël Pfaff Music Band à l'église
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	<i>Noël</i>
26	S	<i>St-Étienne</i>
27	D	
28	L	Montée aux Flambeaux Schauenberg
29	M	
30	M	
31	J	

Festival Musicalta 2015

TARIFS : • Plein Tarif : 25 €

- Tarif réduit moins de 26 ans : 15 €
- Tarif réduit Résidants PAROVIC : 15 € (*uniquement disponible dans les offices de tourisme de Rouffach et Eguisheim*)
- Tarif adhérents Fnac : 19 €

RESERVEZ VOS PLACES :

- Par internet sur www.musicalta.com (imprimez vos billets à domicile)
- Par téléphone : réservation au 03 89 47 59 93
- Sur place : billetterie ouverte 45 mn avant les concerts
- Dans les points de vente : Offices du Tourisme de Rouffach et Eguisheim, FNAC, Auchan, Carrefour, Leclerc...



PROGRAMME

Dimanche 19 juillet - 17h30 - Château d'Isenbourg

DANSES HONGROISES

Sergio Marchegiani *piano*
Marco Schiavo *piano*

Mercredi 22 juillet - 20h30 - Eglise de Rouffach

TROMPETTE ET RÊVERIES D'ÉTÉ

Luigi Santo *trompette*
Daniela Gentile *piano*

Samedi 25 juillet - 20h30 - Eglise de Rouffach

RÉCITAL ORGUE

Lionel Avot *orgue*

Mercredi 29 juillet - 20h30 - Eglise de Rouffach

CARTE BLANCHE À EDGAR MOREAU

Victoire de la Musique 2015

Edgar Moreau *violoncelle*
Pierre-Yves Hodique *piano*

Jeudi 30 juillet - 20h30 - Eglise de Rouffach

LIBERTANGO - Quatuor Novafonic

Fabio Furia *bandonéon*
Gianmaria Melis *violin*
Marcello Melis *piano*
Giovanni Chiamante *contrebasse*

Mercredi 05 août - 20h30 - Eglise de Rouffach

LA TRUITE

Tibor Szasz *piano*
Alberto Bocini *contrebasse*
Botond Kostyak *contrebasse*
Paul Cortese *alto*
Francis Duroy *violin*
Alexandre Lacour *violoncelle*

Scènes ouvertes - entrée libre

Mardi 21 juillet - 20h30 - Atrium du LEGTA de Rouffach

RDV DE L'ATRIUM - CONCERT

Francis Duroy *violin*
Pi-hsien Chen *piano*
Hee-Guin Kim *piano*

Samedi 25 juillet - 15h00 - Eglise de Pfaffenheim

CARTE BLANCHE AUX ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE

Dimanche 26 juillet - 11h00 - Marronniers à Eguisheim

CARTE BLANCHE AUX ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE

Dimanche 26 juillet - 17h30 - Eglise de Rouffach

ORCHESTRE À CORDES ET CHOEUR DE L'ACADÉMIE

Dimanche 02 août - 17h30 - Atrium du LEGTA Rouffach

RDV DE L'ATRIUM - CONCERT

Alberto Bocini *contrebasse*
Botond Kostyak *contrebasse*

Mardi 04 août - 15h00 - Eglise de Guebenschwihr

CARTE BLANCHE AUX ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE

Mardi 04 août - 20h30 - Eglise de Rouffach

ORCHESTRE A CORDES ET CHOEUR DE L'ACADEMIE

Mercredi 05 août - 15h00 - Eglise d'Eguisheim

CARTE BLANCHE AUX ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE

Mercredi 05 août - 17h00 - Salle des Fêtes du CHS

CARTE BLANCHE AUX ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE

Le Mangeur de Lune Festival 2015

Si vous n'avez pas l'occasion de partir loin cet été, le festival Le Mangeur de Lune vous embarque pour un voyage musical, entre l'Afrique, l'Europe, et l'Orient, du 19 au 23 août. En route !

Si le festival Mangeur de Lune aime toutes les musiques du monde, il montre une prédilection depuis longtemps pour la musique africaine et tzigane, ce qui se vérifiera encore avec cette 9^e édition.

Le groupe le plus emblématique de ce cocktail sonore mondial sera sans doute Tobrogoï qui fusionne des rythmes afrobeat avec la musique tzigane de l'Europe de l'Est, avec une pincée de jazz et une grosse part d'improvisation.



De la musique africaine

Au rayon des musiques africaines, le festival accueille un orchestre de cuivre d'Afrique de tout premier plan : le Gangbé Brass Band, fondé il y a 20 ans au Bénin, en tournée dans le monde entier, qui vient de sortir un nouvel album, qui mêle afrobeat, jazz et chants polyphoniques et qui sait surtout mettre l'ambiance sur scène.

Le festival invite aussi le groupe Burkina Azza, qui signifie griot du Burkina Faso, qui joue de la musique traditionnelle de l'Afrique de l'Ouest, avec balafon, djembé, doun doun...

De la musique klezmer aux traditions orientales

On mettra ensuite le cap sur l'Europe de l'Est et des Balkans Gadjo Michto, qui joue de la musique klezmer, entre ballades mélancoliques et rythmes enfiévrés.

Puis, on descendra encore un peu plus au Sud avec Majlis trio qui revisite les musiques traditionnelles orientales, puisant dans les répertoires turc, grec, égyptien.

Du jazz expérimental au jazz manouche

Le festival mettra aussi le jazz à toutes les sauces. Avec Jan Vanek, multi-instrumentiste, et surtout guitariste déchaîné, le jazz tient plus de la performance. Avec Swing 67, on revisitera les standards du jazz manouche et de la Musette.

Mais il ne sera pas uniquement question de musique sur ce festival, avec des spectacles autour des mots, des contes qui nous feront voyager, du cirque autour d'une drôle de recette de gâteau au chocolat et de nombreux ateliers pour enfants et adultes sur le site.

Laurence FLESCHE-DUCOMMUN

Info-billetterie Office du Tourisme de Rouffach -12 A place de la république. Tél. 03 89 78 53 15. info@ot-rouffach.com

PROGRAMME

Mercredi 19 août - Eguisheim - 14h30

INNOCENT YAPI (Colmar)

Spectacle de contes - Entrée libre

Mercredi 19 août - Rouffach - 20h00

Spectacle de poésie sous la yourte - Entrée libre

Jeudi 20 août - Rouffach - 19h00

JAN VANEK (Vesoul) Envolées manouches, Ethno Jazz...

- 12 ans : gratuit / sur place : 8 €

Vendredi 21 août - Rouffach (ouverture du site à 19h00)

20h00 : Burkina Azza (Burkina Faso)

Percussions d'Afrique de l'Ouest

21h00 : Tobrogoï (Toulouse) - Tzigane-africansound

- 12 ans : gratuit / Etudiants-Chômeurs : 5,50 € /

Location : 10 € / Sur place : 12 €

Samedi 22 août - Rouffach (ouverture du site à 17h00)

18H00 : Madjlis Trio (Maroc / Lyon)- Musiques d'Orient traditionnelles et créatives

20H00 : Gadjo Michto (Strasbourg) - Jazz Manouche

22H00 : GANGBE BRASS BAND (Bénin) - Fanfare

Cuivres et percussion

- 12 ans : gratuit / Étudiants-Chômeurs : 5,50 € /

Location : 12 € / Sur place : 15 €

Dimanche 23 août - Rouffach (ouverture du site à 10h00)

11H00 : Pauline Menesclou (Kintzheim) - Conte

12h30 : Repas Concert avec Swing 67 (Jazz Manouche)

14h30 : Danses orientales avec Samarcande (Colmar)

15h00 : CIRQUE GONES (Nancy) - Kitchenette -

Spectacle de cirque

- 3 ans : gratuit / - 14 ans-Étudiants-Chômeurs : 5,50 € /

Location : 10 € / Sur place : 12 €

NOS VITICULTEURS SE DISTINGUENT

Cette année encore, la Cave Vinicole et plusieurs viticulteurs de notre commune ont porté haut les couleurs de nos terroirs lors des divers concours régionaux, nationaux et internationaux.

Félicitation à tous !

**44^{ème} CONCOURS
DES VINS D'ALSACE DE COLMAR
29 mai 2015**

**GRAND CONCOURS
DES VINS DU MONDE
12 - 13 avril 2015**

**CONCOURS DES
GRANDS VINS DE FRANCE
MACON - 18 avril 2015**

CAVE VINICOLE

Or	-SYLVANER 2014 -PINOT BLANC 2014 -RIESLING 2014 -CRÉMANT D'ALSACE
Argent	-SYLVANER 2014 -PINOT BLANC 2014 -RIESLING 2014 -MUSCAT 2014 -PINOT GRIS 2014 -GEWURZTRAMINER 2014 -PINOT NOIR 2014

FLESCH FRANÇOIS & FILS

Or	-PINOT NOIR 2014
----	------------------

MARTISCHANG HENRI & FILS

Or	-RIESLING 2014 -PINOT NOIR 2014
Argent	-SYLVANER 2014 -RIESLING 2014

MOLTÈS ANTOINE & FILS

Or	-PINOT NOIR 2014
----	------------------

RUNNER FRANÇOIS & FILS

Argent	-PINOT BLANC 2014
--------	-------------------

RIESLING

CAVE VINICOLE	Steingold 2012
CAVE VINICOLE	Tradition 2014 Cuvée Jupiter 2014

PINOT GRIS

CAVE VINICOLE	Tradition 2014 Rabelais 2014 G.C. Steinert 2013
RIEFLE CHRISTOPHE	G.C. Steinert 2013
CAVE VINICOLE	Clos Amandiers 2012
MOLTÈS ANTOINE & FILS	G.C. Steinert 2014

PINOT BLANC

CAVE VINICOLE	Cuvée Chevalier 2014 Pfaff Tradition 2014
---------------	--

GEWURZTRAMINER

CAVE VINICOLE	Cuvée Bacchus 2014 G.C. Zinnkoepflé 2013 Grains Nobles 2019
MARTISCHANG HENRI & FILS	Grains Nobles 2013
RIEFLE CHRISTOPHE	Bergweingarten 2013
CAVE VINICOLE	Steingold 2012
MOLTÈS ANTOINE & FILS	V.T. 2013

SYLVANER

RIEFLE CHRISTOPHE	AOC Alsace 2013
-------------------	-----------------

CAVE VINICOLE

Or	-SYLVANER 2014 -MUSCAT 2014 (x2) -PINOT GRIS 2014 (x2) -PINOT NOIR 2014
Argent	-SYLVANER 2014 -PINOT BLANC 2014 (x2) -RIESLING 2014 -MUSCAT 2014

MARTISCHANG HENRI & FILS

Or	-PINOT GRIS 2014 -MUSCAT 2014
Argent	-PINOT BLANC 2014 (x2) -RIESLING 2013

**CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE
PARIS - Février 2015**

CAVE VINICOLE

Or	-SYLVANER 2014 -PINOT BLANC 2014 -PINOT GRIS 2014 -PINOT NOIR 2014 -GEWURZTRAMINER 2014
Argent	-RIESLING 2014 -PINOT BLANC 2014 -PINOT GRIS 2014 -PINOT NOIR 2014

MOLTÈS ANTOINE & FILS

Argent	CRÉMANT D'ALSACE
--------	------------------

Distinction exceptionnelle pour le Domaine Martischang



Le domaine Henri Martischang et Fils a obtenu le trophée des lauréats du concours des grands vins de France de Mâcon.

Il récompense les producteurs ayant remporté le plus grand nombre de médailles au cours des cinq années précédentes au prorata des échantillons présentés.

Le trophée est représenté par une sculpture en bois de Saint-Vincent, patron des vignerons,

La Municipalité adresse ses plus vives félicitations à toute la famille Martischang.

SPORTIFS ET MUSICIENS MÉRITANTS

De nombreux jeunes sportifs et musiciens de Pfaffenheim se sont distingués au plus haut niveau dans diverses disciplines. La Municipalité adresse à chacun d'eux ses plus vives félicitations. Qu'ils continuent longtemps à porter haut les couleurs de notre village !



Leslie HAEMMERLIN

- Quilles -

- Sélectionnée en équipe de France
- Vice-championne de France
- Médaillée de bronze par équipe à la Coupe des Nations



Matéo FRANCISAIN

- Karaté kumité -
catégorie « minimes »

- Champion d'Alsace 2014 (-55 kg)
- Champion interrégional 2014 (-55 kg)
- Champion du Haut-Rhin 2015 (-60 kg)
- Champion d'Alsace 2015 (-60 kg)



Marie ALTERMATT

- Escrime -

catégorie « minimes »

- Championne du Haut-Rhin de sabre
- Vice-championne d'Alsace de sabre
- Qualifiée pour les championnats de France



Morgane STANKOVIC

- Judo -

catégorie « benjamins » (-44 kg)

- Vice-Championne du Tournoi Edouard Schuler
- Vice-championne du Challenge Crédit Mutuel

Nathan BIURRARENA

- Cross -

catégorie « minimes »
Champion du Haut-Rhin
par équipe

Emilie TOURON

- Cross -

catégorie « CCF »
Championne du Haut-Rhin
par équipe



Football : les U11 et les U13 de l'ASP Champions d'Automne

U11 : 9 matchs joués, 8 victoires. 56 buts marqués, 7 buts encaissés.

Entraîneur : Johan RONDEAU

Composition de l'équipe : Marco BIEHLMANN, Solal BIURRARENA, Nicolas BURR, Victor ELBLING, Kevin FERNANDES, Quentin MEHR, Hugo RAINHO, Bryan RASOLO, Nathan REIBEL et Emeric WEILLER

U13 : 8 matchs joués, 8 victoires. 68 buts marqués, 6 buts encaissés.

Entraîneur : Bernard REIMINGER

Composition de l'équipe : Léo BERTRAND, Alexandre CHEVIRON, Quentin COFFIER, Alexandre FINGER, Julien HUMBRECHT, Nicolas MANGIN, Valentin MAURER, Anthony MEYER, Loïc MULLER, Charlélie ROCHE, Valentin SPECKER.



Benjamin HANNAUER

- Batterie -

Médaille d'Or au concours national de batterie à Paris



La conciliation, une alternative au procès

On en finit plus de déplorer les lenteurs de la justice dues à la surcharge des magistrats. Pour désengorger les tribunaux, il existe la médiation qui fait appel aux conciliateurs.

Qu'est-ce que la conciliation ?

C'est une alternative au jugement qui vise à apporter une réponse plus adaptée que le procès à de nombreux litiges. Moyen simple, rapide, efficace, la conciliation permet souvent de solutionner un différend en obtenant un accord amiable.

Au contraire du jugement qui tranche un litige en application d'une décision qui risque de mécontenter l'une, voire les deux parties, la conciliation, si les adversaires se montrent raisonnables, permet de maintenir ou de rétablir la bonne entente entre les personnes concernées, en leur donnant la possibilité de renouer le dialogue, d'écouter l'autre, de se parler, de mieux se comprendre.

La procédure est rapide, simple, économique puisqu'elle est entièrement gratuite. Elle évite dans bien des cas les frais et les soucis d'un procès.

Dans quels cas s'adresser au conciliateur ?

Le conciliateur peut intervenir dans tous les différends qui ne sont pas d'ordre public.

L'intervention du conciliateur de justice se situe le plus souvent au niveau des petits litiges de la vie quotidienne tels que les problèmes de copropriété, les querelles de famille, les conflits dans les relations de voisinage ou les désaccords opposant un consommateur à un professionnel.

En revanche, ils ne peuvent pas traiter les conflits avec l'administration, ni ceux concernant l'état des personnes comme les divorces.

Comment se déroule la conciliation ?

Qu'il s'agisse d'une conciliation judiciaire (conciliateur désigné par le juge d'instance) ou d'une saisine du conciliateur par un particulier, la conciliation se déroule sensiblement de la même façon. Les adversaires seront mis en présence par la conciliation qui tentera de les amener à découvrir eux-mêmes, avec son aide, une solution à leur litige.

Si vous vous présentez chez le conciliateur à votre initiative, celui-ci vous indiquera si l'affaire que vous lui exposez est susceptible de se dénouer par voie de conciliation. Si les conditions favorables à la conciliation sont réunies, ce qui se passe dans la majorité des cas, il invitera votre adversaire à se présenter devant lui, avec vous. Ce dernier reste libre de ne pas répondre à la convocation du conciliateur et de ne pas accepter la procédure de conciliation. Lors de cette recherche commune, il s'efforcera de vous aider à renouer le dialogue et à rechercher un compromis qui respectera les intérêts de chacun et pourra ainsi déboucher sur un accord acceptable.

Comment et où saisir le conciliateur ?

Le conciliateur de justice tient des permanences. Il suffit de lui écrire ou de lui téléphoner pour prendre rendez-vous. Vous pouvez aussi vous présenter directement à l'une de ses permanences.

Attention, vous ne pouvez pas saisir n'importe quel conciliateur. Chaque Conciliateur est en charge d'un territoire bien précis. En ce qui nous concerne, Pfaffenheim dépend du conciliateur de Guebwiller.

JMS

CONCILIATEUR	ZONE DE COMPETENCE	PERMANENCES
KELLER Bernard	Tous cantons du ressort du T.I de Guebwiller	En alternance mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00 Mairie de Guebwiller - 73 rue de la République - T. 03 89 76 80 61
METZENTHIN Geneviève	Tous cantons du ressort du T.I de Guebwiller	En alternance mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00 Mairie de Guebwiller - 73 rue de la République - T. 03 89 76 80 61
MICHEL Robert	Tous cantons du ressort du T.I de Guebwiller	En alternance mercredi et vendredi de 16h00 à 18h00 Mairie de Guebwiller - 73 rue de la République - T. 03 89 76 80 61

Démonstration de taille d'hiver au verger pédagogique

Malgré un temps relativement frais, plus de 65 personnes ont assisté à la démonstration de taille d'hiver organisée par la société d'arboriculture de Guebwiller et environs le 21 février 2015.

A l'ordre du jour : tailles de fructification et d'entretien sur pommiers, poiriers et pruniers de type demi-tige et haute-tige. Avant de passer à la pratique, les moniteurs Etienne DOLL et Armand EHRHART ont rappelé les principes de base de ces types de taille. Ils ont également répondu aux questions relatives à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.

La séance s'est terminée autour d'un vin chaud offert gracieusement par le Crédit Mutuel et préparé par André SPECKER.

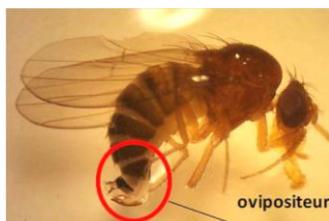


Un nouveau ravageur dans nos fruits : Drosophyla Suzukii

Originaire d'Asie, cette petite mouche est entrain de coloniser l'Amérique du Nord et l'Europe. *Drosophyla suzukii* (DS) est apparu en Corse en 2009. A partir de 2010, DS a causé d'énormes dégâts, principalement sur les fruits rouges (fraises, framboises, groseilles, cerises, mûres, myrtilles, quetsches, ...) dans toute la moitié sud de la France. Sa présence a été constatée en Alsace en 2014, dès le printemps, également sur abricots, pêches, mirabelles et surtout dans les raisins (pinot noir, pinot gris, gewurztraminer), rendant ainsi les vendanges très difficiles !

Biologie : *Drosophyla suzukii* est un petit diptère (mouche) de 2 à 4 mm qui ressemble beaucoup à la drosophile commune (mouche du vinaigre). Quelques critères permettent de distinguer mâles et femelles :

- mâle : 2 tâches sombres sur les ailes et 2 tâches sombres sur les tarses antérieurs.
- femelle : des dents sur l'ovipositeur (appendice abdominal).



Sources photos :
divers sites internet

Drosophyla suzukii hiverne sous forme d'adultes, les femelles sont fécondées à l'automne. Le cycle de reproduction démarre au printemps lorsque les premiers fruits arrivent à maturité. 13 générations peuvent se succéder. La durée du cycle varie de 9 à 30 jours selon les températures.

A la différence de la mouche de la cerise qui ne pond qu'un seul œuf par fruit, DS peut pondre plusieurs œufs par fruits. Une femelle peut pondre jusqu'à 300 œufs. L'éclosion a lieu entre 1 à 3 jours plus tard, la larve se développe dans le fruit pendant 3 à 13 jours, puis se transforme en puppe à l'extérieur du fruit. L'adulte sort de la puppe au bout de 3 à 15 jours.

Drosophyla suzukii préfère les endroits humides, mais craint les fortes chaleurs. Dans ces cas, il se réfugie en forêt, et revient dans les cultures lorsque les températures baissent.

• Lutte

Il n'existe pas de produits homologués pour l'amateur. Pour limiter les dégâts, il faut faire des récoltes rapprochées. Il faut cueillir les fruits infectés et les immerger dans des containers étanches plein soleil et ne pas laisser de fruits en sur-maturité sur les plants/les arbres. La pose de filets anti-insectes permet de limiter les dégâts. Pour l'instant on ne connaît pas d'auxiliaires dans nos régions qui permettraient de lutter contre le développement de ce ravageur.

• Piégeage / détection des adultes

Prendre une bouteille plastique (de préférence rouge), y percer une vingtaine de trous de 3-4 mm de diamètre sur un coté de la moitié inférieure. Suspendre le piège près des cultures à 1 m du sol, dès le début de la coloration des fruits. Le piège doit contenir une solution (entre 200 et 300 ml) composée de 1/3 de vinaigre de cidre, 1/3 d'eau et 1/3 de vin rouge. Changer la solution 2 fois par semaine. Installer plusieurs pièges selon la surface à contrôler.

Armand EHRHART

Sortie de fin d'année CM2 : Guédelon, en Bourgogne

Lundi 29 et mardi 30 juin 2015, nous sommes allés visiter le château de Guédelon. En fait, il s'agit d'un chantier de construction d'un château fort du XIII^{ème} siècle avec les techniques et les matériaux de l'époque. Nous avons assisté au travail de plusieurs ouvriers qui nous ont expliqué leur mission de bâtisseurs : les carriers, les tailleurs de pierres, les maçons, les bûcherons, les charpentiers, les forgerons, les tuiliers ...



Nous avons pu, à travers des ateliers pédagogiques, démonter et remonter une charpente, bâtir une voûte d'ogives sur cintre ou tailler la pierre !

Après une nuit passée dans un Centre équestre nous sommes retournés sur le chantier et nous avons visité l'intérieur du château et le nouveau moulin hydraulique à farine.

Cela fait 18 ans que ce chantier a démarré, il reste encore 7 années pour mettre fin à ce magnifique projet où les ouvriers cherchent et expérimentent des savoir-faire pour redécouvrir l'art de bâtir au moyen-âge.

Classe CM2 de Mme Weber

« Le Petit Prince » : nous étions les premiers !

Nous sommes allés voir le film Petit Prince en avant-première, le 11 juin dernier au cinéma le Colisée à Colmar. Toutes les classes élémentaires y sont allées ! Le film sortira en salle le 29 juillet prochain.

C'est un film d'animation de Marc Osborne qui dure 1h 50.

C'est l'histoire d'une petite fille qui vit seule avec sa mère. Elle la fait travailler dur pour intégrer la fameuse école Wearth à la prochaine rentrée. Heureusement pour la petite fille, elle va rencontrer son voisin le vieil aviateur qui a une belle histoire à lui raconter !



« J'ai bien aimé ce film parce qu'à un moment de l'histoire les personnages étaient en papier mâché »

David Humbrecht, CE2

« Je n'ai pas aimé parce que le film est trop émouvant et que les dessins ne m'ont pas plu »

Quentin Mehr, CM1



« J'ai bien aimé parce qu'il était avec son avion et qu'il allait sur toutes les planètes ! »

Léo Ducommun, CM1

« Le film est exceptionnel ! C'est pour ça que j'ai beaucoup aimé. Il y avait des pleurs et aussi des moments de rigolade »

Sara Waller, CM1

« J'ai bien aimé, c'est à la fois drôle et triste et il y a un peu d'aventure »

Julie Jaeggy, CM1

« J'ai aimé ce film pour son histoire bien recherchée et pour son originalité »

Ambre Graff, CM1

« J'ai aimé ce film parce qu'il y a beaucoup d'imagination et d'émotion. C'était vraiment génial ! »

Lisa Cosmo, CM1

« J'ai beaucoup aimé ce film, il était un peu triste ! »

Théo Djessas, CM1

« J'ai adoré le film à certains moments j'ai pleuré et à d'autres j'ai rigolé ! »

Suzelle Chardigny, CE2



« Cette histoire était bien mais les dessins ne m'ont pas plu »

Bryan Rasolo, CM1

« Le film était bien, j'ai pleuré ! C'était aussi drôle ! »

Matthis Weck, CM1

« Cette histoire est un peu triste. J'ai beaucoup aimé le film malgré tout, parce que les dessins sont originaux »

Lily Meyer, CM1



Rencontres Sportives USEP : troisième trimestre

10 avril 2015 à Soultzbach-les-bains : Le Cross

Après avoir été qualifiés à la course longue d'Osenbach, nous avons participé au cross de Soultzbach les Bains. Nous avons commencé par un échauffement avec la maîtresse, puis nous avons été appelés pour commencer la course. On ressentait de la joie et de l'excitation avant le top départ. Au bout de dix minutes les premiers coureurs sont arrivés tout essoufflés. Après l'effort, nous avons eu le droit à un buffet de gâteaux apportés par les élèves.

Les résultats ont donné trois CM2 de notre classe sur le podium : Tiziano Horn (3ème garçon) , Mélina Stankovic (3ème fille) et Charline Weber (2ème fille).

Bravo à eux !



18 mai 2015 à Eguisheim : Le Kinball

Avec la classe de Mme Braun, nous avons participé à la rencontre de Kinball. Nous avons joué sur 3 terrains différents. 3 équipes de quatre joueurs s'affrontent et le jeu consiste à envoyer une énorme balle ou à la réceptionner sans faire de faute. Chaque faute ou échec de réception de la balle donne un point aux 2 équipes adverses. C'est un jeu de coopération. Chaque élève assumera trois rôles différents lors de la rencontre : joueur, arbitre et spectateur. On s'est bien amusé !

29 mai 2015 à Rouffach : L'Athlétisme

Avec la classe de Mme Braun, nous sommes partis de Pfaffenheim en vélo pour aller au stade de Rouffach pour la rencontre d'Athlétisme.

Par équipe de quatre, tout au long de la matinée, nous avons passé les cinq disciplines: le pentabon, la course 50m, la course de haies, le lancer de vortex et le lancer d'anneaux. Nous apportions au fur et à mesure nos performances au secrétariat qui les enregistrait. Nous avons pique-niqué tous ensemble et l'après-midi nous avons participé à la course de relais par équipe de huit.

Puis nous avons attendu la remise des prix et nous sommes arrivés les premiers et la classe de Mme Braun les deuxièmes!

Tous très fiers de nous, nous avons ramené les coupes à l'école. Nous sommes les champions!



Classe de Mme Weber

Horaires 2015/2016

Horaires des écoles primaire et maternelle

Lundi, Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h15

Mercredi : de 8h00 à 11h00

Jeudi, Vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h15

Horaires du péri-éducatif :

Lundi et Jeudi : de 15h15 à 16h45

AEMES - La Ruchette

Accueil des enfants les jours scolaires:

Lundi et jeudi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.
le soir de 16h45 à 18h15.

Mardi et Vendredi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.
le soir de 15h15 à 18h15.

Mercredi : soit de 11h00 à 18h15 avec repas
soit de 11h00 à 14h00 avec repas
soit de 14h00 à 18h15 sans repas

Accueil des enfants pendant les vacances:

Activités de 9h à 11h45 et de 14h à 17h.
Accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas.

Renseignements :

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Atelier théâtre à la Ruchette

Parmi les nombreuses activités proposées aux enfants à la Ruchette figure l'atelier théâtre. Animé par Valérie, cet atelier a lieu sous la forme d'un cycle de 7 ou 8 séances. Il y a eu 3 cycles durant cette année scolaire.

Les enfants partent d'une histoire existante comme un conte, ou d'une simple idée pour construire eux-mêmes le scénario, prévoir les différents rôles, les dialogues, les costumes, les accessoires, les décors. Ils font également des jeux d'improvisation pour s'exercer à exprimer différents sentiments.

Un travail complet qui peut aboutir à une représentation devant les parents très chanceux : ce fut le cas le 5 juin 2015. Le spectacle fut suivi d'un jeu « Une famille en or » et d'un apéritif. Très bonne ambiance à la Ruchette !



Art et vie quotidienne

Le projet de l'année à La Ruchette était « art et vie quotidienne », le but étant de faire participer les enfants à la vie quotidienne de la structure en améliorant la fonctionnalité et la décoration des locaux ou encore en créant eux même des jeux : Décoration du bac à sable, mise en couleur des vestiaires, jardin sonore, casiers à dessins, création de visages expressifs sur les arbres de la cour, fabrication de jeux de société, création de rideaux colorés pour nos grandes baies vitrées...

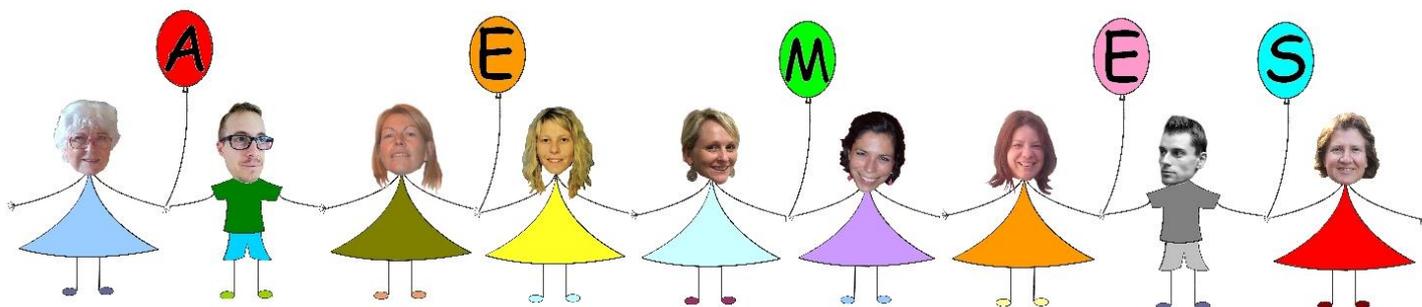


Nouveau Comité de l'AEMES

Présidente : Mme Valérie Brun / Vice-présidentes : Mme Yasmina Maiza, Mme Sandrine Gangloff, Mme Anne Simon

Secrétaire : Mme Eléonore Chardigny / Secrétaire adjointe : Mme Marie-José Muller

Trésorière : Mme Laurence Flesch-Ducommun / Trésoriers-adjoints : M. Guillaume Deininger, M. Gaëtan Meissner



Bibliothèque « Mille-Feuilles »



Les Amis de la bibliothèque Mille-Feuilles se sont réunis autour d'un savoureux goûter mardi 23 juin.



Parents, enseignants, animateurs, élus et de nombreux enfants étaient conviés en cette fin d'année scolaire afin de mieux se connaître et d'engager ainsi une collaboration sympathique pour la prochaine rentrée.

Petits et grands prenaient encore un moment pour lire quelques albums en dégustant de petites gourmandises !

Tout le trimestre, la bibliothèque a été ouverte pour l'école, le temps des nouveaux rythmes scolaires et le temps de la Ruchette. Enseignants et animateurs ont profité de l'intimité de ce lieu et de ses richesses.



Prêts et exposés, présentation de livres choisis et lus ont mobilisé les CM2 de Sandrine, leur enseignante.

Les CE2/CM1 de la classe de Claire ont profité de l'accompagnement par la Mamie de Lily et de Ninon pour le prêt de livres hebdomadaires.

Une recherche intense s'est faite autour de l'illustrateur auteur alsacien Tomi Ungerer.

Ses livres ont été lus, discutés, appréciés...Le géant de Zéralda, les Trois Brigands, le Nuage bleu, Guillaume l'apprenti sorcier...et bien d'autres encore.

La classe de CE2/CM1 initiée par Martine leur institutrice a prolongé la découverte par la visite à Strasbourg du Musée Tomi Ungerer.



Les enfants du CP ont découvert avec Véronique tous les contes traditionnels qui ont accompagné l'enfance de leurs parents et grands-parents. Tamara est venue pour un temps renforcer la petite équipe d'animation.

Plusieurs mamans et mamies dynamiques ont accompagné les enfants pour une lecture d'histoires et prêts de livres pour les classes de Maternelle.



Tous nous avons vécu l'histoire du Petit Prince de Saint-Exupéry: livres, CD, et projection au cinéma Colisée de Colmar du superbe film d'animation donné en avant-première pour les enfants des écoles primaires. Les enfants de Maternelle eux ont visité le parc du Petit Prince d'Ungersheim

Bonnes et joyeuses vacances à tous !



Marie-José MULLER

Azur 2000 - Club des Jeunes

Avec toujours autant de passion et de dynamisme, le Club Azur 2000 vous propose une multitude d'activités pour toutes les passions sportives artistiques ou culturelles, pour les jeunes et les moins jeunes. Venez nous retrouver.

TENNIS DE TABLE La section de tennis de table, à l'origine du Club des Jeunes voici plus de 30 ans est engagée dans le championnat AGR (Avant-Garde du Rhin) avec 2 équipes. La section accueille tous ceux qui désirent pratiquer ce sport, en amateur ou en compétition. Les matchs se déroulent en grande partie les vendredis soirs.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SÉNIORS Une vingtaine de personnes du 3^{ème} âge suivent les conseils d'une monitrice diplômée, le mercredi après-midi.

SECTION STEP AÉROBIC Tous les mercredis soirs sous l'égide de Valérie, ouvert à tous, inscription possible en cours d'année, renseignements au 06 88 01 03 23.

SECTION ZUMBA Tous les jeudis soirs sous la houlette de Carole, ouvert à tous, renseignements au 06 72 26 17 75.

ACTIVITÉS DU MARDI Ouvert à tous, badminton, ping-pong, de 20 à 22 heures.

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ Ouvert à tous, adultes et ados, tous les 3^{èmes} vendredis du mois à 20 h dans le local du Club des Jeunes, salle multifonction. Ce sera l'occasion de (re)découvrir ensemble des jeux de société originaux, aux thèmes et mécanismes variés.

MARCHE POPULAIRE La 41^{ème} marche, organisée par le Club des Jeunes « Azur 2000 » avec l'aide des parents d'élèves et de l'association « Gouttes d'Eau », aura lieu les 29 et 30 août 2015. Départ à la salle multifonction. 3 parcours de 5, 10 et 20 kms seront proposés, sans difficultés particulières, la marche est ouverte à tous, les enfants doivent être accompagnés. **Toute personne désirant apporter son aide à l'organisation de la marche populaire sera la bienvenue.**

Toutes nouvelles propositions d'activités sont bienvenues.

Renseignements et modalités d'inscription :

Bernard RITTER

1 rue du Château - 68250 PFAFFENHEIM

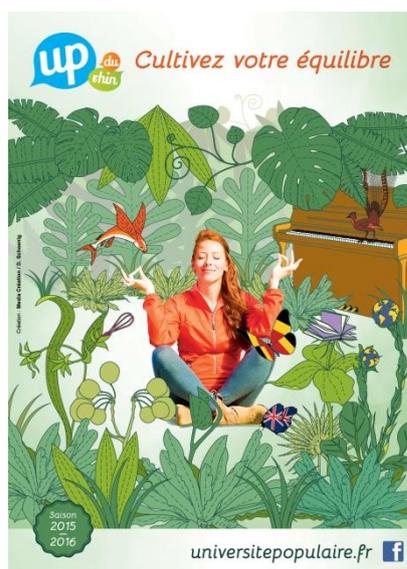
Tel : 06 26 930 927 ou 03 89 49 72 31

ritter.bernard@neuf.fr

pfaffenheim@universitepopulaire.fr

NB. Toutes ces activités sont encadrées par des "professionnels" passionnés et sont ouvertes à tous.

Les diverses activités proposées en collaboration avec l'Université Populaire :



La 17^{ème} saison en collaboration avec l'Université Populaire de Mulhouse vient de s'achever.

L'antenne locale de Pfaffenheim se trouve en 3^{ème} position en nombre d'inscriptions sur les 29 antennes d'Alsace avec 619 adhérents qui ont participé aux activités proposées.

Pour la 18^{ème} saison 2015/16, le programme détaillé sera disponible

sur simple demande à partir de la fin du mois d'août. Pour les anciens adhérents, il sera adressé directement par courrier.

PEINTURE Sanguine, fusain, pastel sec, à l'huile, Annie SICART vous enseignera la subtilité des pastels et des fusains au travers de mini-stages. Elle vous fera découvrir la technique de la peinture à l'huile. Tél : 06 87 53 76 98.

POTERIE-CÉRAMIQUE Edith LOUIS vous fera découvrir le travail de l'argile, différentes techniques de fabrication, de décoration, d'émaillage de pièces ou de modelages. Pour tous les niveaux. Tél : 09 54 90 42 46.

CUISINE DE LAURENT Laurent ULRICH, cuisinier professionnel, vous propose à nouveau, pour la nouvelle saison, six menus de grand Chef.

NOUVEAUTÉ !

CUISINE LAOTIENNE Cuisine laotienne et découpe artistique de fruits et légumes par Mme Eveline ESPILONDO, en décembre et en mai.

DANSES DE SALON Christiane KASZEWSKI et son cavalier vous feront découvrir le paso, le tango, la marche, le cha-cha, la valse, la rumba et le rock, le jeudi soir.

ART FLORAL Différents thèmes seront abordés par Delphine, fleuriste professionnelle, soit le mardi soir, soit le jeudi après-midi.

Azur 2000 - Section aérobic

Pour la 5^{ème} année consécutive, Azur 2000 a reconduit sa section Step/aérobic.

C'est sous l'égide de notre amie Valérie que près de 30 personnes étaient inscrites cette saison.

Tous les mercredis, de 19h45 à 21h30, dans la salle multifonction, 2 séances de 45 minutes sont proposées : le premier créneau, aérobic varié avec poids, élastiques, abdos... ; le 2^{ème} cours, uniquement sur les steps, niveau débutant. Le tout sur une musique d'ambiance !

Vous pouvez participer à l'un ou l'autre cours mais aussi, pour les plus courageux, aux 2 ! Un seul mot d'ordre, la bonne humeur !

Notre rentrée aura lieu mercredi 9 septembre, à 19h45. Les 2 premiers cours sont gratuits, vous permettant ainsi de découvrir notre section !

Renseignement sur place ou joindre Séverine au 06 88 01 03 23.



Azur 2000 - Section Zumba

La Zumba à Pfaffenheim fête déjà ses 4 années ! Une section qui a toujours autant de succès puisque cette année encore, pas loin de 60 sportives ont répondu présent !

Carole assure donc le cours chaque jeudi, de 18h15 à 19h15, à la salle multifonction.

Depuis la rentrée 2014, un cours de zumba-step est proposé les lundis soirs. Les 40 steps étaient occupés pour cette 1^{ère} année ! Un vrai succès qui sera reconduit cette saison à venir, mais de 18h15 à 19h15.

La rentrée aura lieu lundi 7 septembre ; vous pourrez, si vous le souhaitez, tester gratuitement le premier cours ! Alors n'hésitez plus !

Pour tout renseignement, appelez Vanessa au 06 20 11 55 55.



Les jeunes de la section « Zumba Kids » d'Azur 2000 ont fait une démonstration le 28 juin

Club de l'amitié Saint-Martin

Déjà les vacances d'été sont à notre porte, mais voyons ce que les six derniers mois nous ont laissé comme souvenirs.

Janvier a permis à tous et chacun de formuler de bons souhaits.



Retrouvailles agréables et moment de détente après les festivités de fin d'année.

Février nous permet de partager la galette avec quelques semaines de décalage, mais les rois et reines n'en furent que mieux fêtés.

Toujours très gourmands, **mars** nous conduit à la chocolaterie Ritter pour une visite guidée.

Un film nous relate l'histoire de la famille Ritter des origines jusqu'à nos jours. Puis nous assistons à la démonstration de moulages (lièvres, poules, St. Nicolas etc.) et apprenons la provenance des différents chocolats utilisés.

Bien sûr une dégustation s'imposait, après avoir humé les effluves du chocolat, nos papilles ont pu apprécier son goût.

Avril nous a replongés dans le bain du loto qui a eu son succès habituel, de nombreux lots ont été distribués.



En juin, déjeuner à l'Auberge du Schlumpf à Dolleren lors de notre sortie dans la vallée de la Doller.

Amicale des Donneurs de Sang

En **mai**, nous avons rendez-vous au St-Léonard avec Romain Siry. Passionné d'histoire et de géométrie sacrée, il est venu avec sa corde à nœuds et son bâton marqué des différentes mesures (coudée, pied, paume, empan) utilisées notamment par les bâtisseurs de cathédrales.



Il nous dévoile les symboles de cette construction, nous parle des différents occupants du lieu et de toutes ses découvertes lors des fouilles organisées par lui et quelques bénévoles.

Une halte au pied de notre vénérable châtaignier, puis nous nous dirigeons vers le Schauenberg où nous attend le repas de midi.

Au mois de **juin** l'excursion du printemps nous mène dans la vallée de Masevaux.

L'orgue Callinet de notre église est actuellement en restauration chez le facteur d'orgue Monsieur Hubert Brayé à Mortzwiller. Nous découvrons son atelier, et l'avancement des travaux : construction du petit buffet positif de dos, remise en état des sommiers, nettoyage des tuyaux. Nous écoutons attentivement quelques explications techniques concernant les matériaux utilisés (métaux : étain, plomb ; bois : sapin ou chêne ; peaux, colle chaude...)



Puis nous poursuivons notre route vers Dolleren pour le déjeuner à l'Auberge du Schlumpf.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre !

Anne-Elise LÉVY

L'Amicale des Donneurs de Sang a commencé cette année sur une note très positive avec déjà 171 dons lors des collectes de janvier et de mai.

MERCI A TOUS LES DONNEURS !



Cependant, nous devons rester vigilants car le renouvellement des donneurs se fait avec difficulté. Dès lors, notre priorité est d'obtenir un maximum de premiers dons et permettre ainsi la fidélisation d'un nombre conséquent de donneurs. C'est pourquoi notre travail de sensibilisation vise tout particulièrement les plus jeunes afin de les inciter au don du sang dès l'âge de leur majorité.

Annuellement, ce sont quatre collectes qui sont proposées à Pfaffenheim, alors que la moyenne est de 1,99 don par donneur. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour augmenter encore le nombre de dons, simplement en invitant un ami à donner son sang.

Dans le prolongement de la conférence organisée en 2014 sur la thématique des AVC, qui avait rencontré un franc succès, nous proposons une nouvelle conférence le **vendredi 6 novembre 2015** sur le thème "**Comprendre... les soins palliatifs**" en collaboration, avec le Dr Litique de l'Hôpital Pasteur, l'équipe mobile des soins palliatifs, l'association JALMALV et la Maison de la Ligue contre le cancer de Colmar. Pour tout renseignement: 06 13 86 03 07.

L'Amicale des Donneurs de Sang a également proposé, avec le concours des sapeurs-pompiers de Pfaffenheim et de Rouffach, une action Mini-Anne. Ce sont 160 personnes qui sont ainsi venues se former aux gestes de premiers secours et à l'utilisation des défibrillateurs.



Il n'existe aujourd'hui aucun produit capable de se substituer complètement au don de sang humain. Il est donc irremplaçable et souvent essentiel afin de sauver des vies.

La prochaine collecte aura lieu le **mardi 8 septembre**.

Notez la date dans vos agendas et venez nombreux !

Annick ELBLING

Association « Gouttes d'Eau »

L'une des grandes questions qui se posent à l'humanité, c'est à l'heure actuelle le désordre climatique et ses conséquences concrètes sur nos vies. Combien de catastrophes naturelles ne connaît-on pas qui semblent trouver leur origine dans le « dérèglement climatique » ?

C'est la raison pour laquelle notre association a eu, au cours de ce premier semestre, l'occasion de répondre par deux fois aux sollicitations d'ONG. C'est ainsi que nous avons versé 1000 € à *Médecins du Monde* lors de l'ouragan qui a ravagé les Iles Vanuatu au mois de mars dernier. Puis, au mois de mai, nous avons de nouveau versé 1000 € à cette même ONG lors des tremblements de terre au Népal.

Comme il serait étonnant qu'à l'avenir les choses s'améliorent, nous continuerons de nous battre pour trouver l'argent qui nous permettra de continuer à participer, à notre modeste échelle, aux actions de solidarité que nous pensons tellement importantes, ne serait-ce que pour garder un minimum d'humanité dans une époque qui en manque cruellement.

Comme tous les ans, nous avons participé à la Fête des Vins et nous ferons de même lors de la marche populaire et de la course de caisses à savon. Nous encourageons tous les gens de Pfaffenheim à participer à ces manifestations, qui permettent à Gouttes d'Eau mais aussi à toutes les autres associations du village de récolter des fonds pour leurs actions. Aussi, venez nombreux vous amuser et en même temps faire œuvre de solidarité.

Notre « Soirée Asperges » a connu un très grand succès cette année, d'abord du fait de son objet, mais aussi parce que tout était réuni pour la réussite de ce moment de convivialité, succulentes asperges et excellent orchestre. Cela nous a permis de faire le don du bénéfice de la soirée, 2 400 € à un petit garçon qui souffre d'une grave maladie.



Il peut maintenant aller à l'école aux côtés de ses copains dans un fauteuil électrique.

Il est facile de se résigner à la souffrance des autres. Essayons au contraire de réagir et de faire preuve de solidarité et d'humanité, c'est aussi notre intérêt bien compris.

Le Comité de Gouttes d'eau

Club Canin S.C.B.A. - TC Pfaffenheim

Notre club continue à grandir. Il va atteindre cette année les 100 membres, grâce à toutes les activités que nous proposons à nos membres.

L'école du chiot est particulièrement appréciée, réservée aux chiots de 3 à 6 mois, elle permet au chiot de se familiariser dans un environnement nouveau et de prendre de l'assurance en pratiquant des exercices ludiques.

Les cours d'éducation pour tous types ou races de chiens de plus de 6 mois pour aider les maîtres dans l'éducation de leur compagnon.

Une équipe d'une vingtaine de Bergers allemands de beauté qui expose dans l'hexagone et les pays voisins.

Une équipe d'une douzaine de compétiteurs qui pratique la discipline RCI qui se compose d'épreuves de pistage, d'obéissance et de défense.

En février, nous avons participé au forum des associations à la salle des fêtes et avons eu l'occasion de présenter nos diverses activités.

À nouveau champion de France !

Pour la deuxième année, Eric Lapointe avec Fix son berger belge malinois est champion de France RCI. C'est une grande performance pour cette équipe mais aussi une grande fierté pour notre club canin de Pfaffenheim.



Nous avons organisé une petite réception pour fêter cet événement le samedi 6 juin au club en présence de Mme Anick Elbling, Adjointe au Maire, et de la presse locale. Réception suivie d'un barbecue avec l'équipe RCI.

Daniel FILZ

Pfaff Music Band

Pfaff Music Band, l'aventure continue...

Après une année 2014 exceptionnelle et riche en émotions pour notre 15ème anniversaire, 2015 s'annonce aussi bien remplie !!!

Le 22 mars nous avons participé au Forum des Associations, avec apéritif-concert et petit stand d'exposition d'instruments. L'avenir nous dira si nous avons suscité des vocations.

Le 29 mars, nous avons organisé notre traditionnel Loto et le 25 mai, comme chaque année, nous avons animé le marché aux puces. Un moment fort pour notre ensemble.

Le 30 mai, notre Concert de Printemps dédié cette année aux femmes !!! De Nathalie à Emmanuelle, en passant par Eloïse, toutes les "Femmes, Femmes, Femmes" étaient à l'honneur ce soir-là. Au final, quand le public, debout, a chanté et dansé avec "Alexandrie-Alexandra", nos musiciens ont compris que les efforts fournis lors des nombreuses répétitions en valaient la peine. Tous les éloges reçus par écrit ou oralement prouvent bien que ce concert était une belle réussite. Un grand BRAVO à tous les musiciens et musiciennes ainsi qu'à Sébastien, notre directeur.

Petit clin d'œil pour la fête des mères du lendemain, à la fin de la soirée une rose a été offerte à toutes les femmes présentes dans la salle.

Autre manifestation, et pas des moindres, notre Fête de la Musique, organisée cette année le 20 juin. Malgré une météo un peu fraîche, nous avons accueilli une belle assistance.

Après une petite prestation du Junior, le Pfaff Music Band a offert à son public quelques-uns de ses meilleurs morceaux, c'est ensuite le Trio Hummel qui a assuré l'ambiance pour le reste de la soirée. Le four à tartes flambées n'a pas chômé, nos barmen non plus...



Le dernier challenge avant les vacances aura été la fête des vins les 11 et 12 juillet. Nous avons géré notre pôle habituel à la Cave Kuentz. Comme toujours nous avons pu compter sur nos adeptes, musiciens, membres du comité, parents, et amis pour nous prêter main forte durant ce week-end de "folie".

Et maintenant quelques semaines de repos pour tout le monde. Les répétitions reprendront en septembre.

Dès à présent nous vous donnons 2 rendez-vous :

- le 17 octobre pour notre soirée Blosmusik, pour les amateurs de musiques traditionnelles allemandes.
- le 20 décembre pour notre concert de Noël avec, cette année, l'Harmonie d'Horbourg-Wihr.

Très bel été à vous tous !

Isabelle HANNAUER



Un concert
de Printemps
très réussi !

Bravo à tous
les musiciens !

Association Sportive de Pfaffenheim

🏆 Une saison de transition mais une demi-finale de coupe CMDP !!!

Après une première partie de saison honnête et valeureuse, l'ASP a repris les chemins des terrains début mars. C'est ainsi que les hommes du Président Schierger ont enchaîné les hauts et les bas pour se retrouver très vite dans une lutte pour le maintien. Après quelques ajustements, la troupe de Manu Baumer et de Cyril Meistermann a remporté et réalisé des résultats plus que satisfaisants pour décrocher un maintien en division 1A dès mi-mai et finir par après en roue libre.

Cependant, il y avait aussi des coupes cette saison et voilà que les coéquipiers des frères Peserini passent un tour puis deux en coupe Crédit Mutuel avec des victoires sur des équipes colmariennes de niveau inférieur. Avec tout ça un tirage favorable les fait passer un tour supplémentaire et les voilà en $\frac{1}{4}$ de finale avec un tirage au sort qui donne comme adversaire l'ASC Biesheim 2, leader invaincu de la Promotion d'Excellence, soit 2 niveaux au-dessus de nos rouges et blancs. Nous sommes le 22 mars et Biesheim domine les débats mais l'ASP ne plie pas malgré de nombreuses occasions pour les visiteurs. En seconde période, une inspiration de Thomas Biache en pleine lucarne fait exploser les spectateurs locaux. Néanmoins Maxime Lévy, le gardien local, devra s'incliner à 10 minutes du terme après avoir longtemps repoussé l'échéance. Nous passons directement aux tirs aux buts et à ce jeu c'est bien Maxime Lévy qui détourne le tir au but du 5^{ème} tireur, mais le ballon par un drôle d'effet revient vers le but et passe la ligne ; cependant l'arbitre de la rencontre invalidera ce tir au but car le joueur de Biesheim était venu gêner Maxime Lévy qui est donc le héros local !!! On est en demi, on est en demi, ...



Lundi de Pâques, le pensionnaire de la Division d'Honneur, l'AS Sundhoffen, qui a toujours stoppé les diables rouges depuis quelques années en coupe Crédit Mutuel, arrive au Stade des Vignerons. Cependant la chance va passer car coup sur coup, les jeunes de l'ASP jouent crânement leur chance et se retrouvent pas moins de 5 fois en bonne position sans pour autant trouver la faille en 1^{ère} période avant un léger réveil des visiteurs...

Au retour des vestiaires, contre toute attente, c'est Manu Baumer qui transperce la défense visiteuse pour le 1 à 0. De l'autre côté, Maxime Lévy, le cerbère local en coupe met en échec à chaque fois les attaquants. Néanmoins, à l'heure de jeu, puis à 10 minutes du terme les rouges et blancs vont s'incliner à bout de force et malgré quelques contres rondement menés, mais le score en restera là et l'ASP ne verra pas la finale de la coupe Crédit Mutuel.

En équipes réserves, la II a également connu un championnat très compliqué. Mais l'équipe à Jeff Rieflé et Yves Meistermann réalisa trois matchs victorieux qui mèneront l'équipe finalement vers le maintien en Promotion B après une saison très usante nerveusement. Encore bravo à cette équipe qui a tenu son rôle de vivier pour l'équipe 1 en cas de coup dur et qui a fait une saison honorable.

Enfin, la III a, comme à son habitude, fait une saison sans se prendre la tête et a remporté quelques matchs avec les anciens dont le « jeune » Boualem Oudni qui du haut de ses 62 ans est venu rejoindre son petit frère Rezki, quelle santé ! Bravo à vous et merci à votre dirigeant Cédric Huntzinger qui nous quitte pour un nouveau challenge du côté de Westhalten. Bon vent Chocos !!!

🏆 Belles épopées chez les jeunes

Cette deuxième partie de saison a connu de belles épopées pour nos équipes de jeunes. En effet, nos débutants restent fidèles à eux-mêmes. Emmenés par Denis Maurer et quelques parents ils réalisent une belle session de printemps et certains se révèlent aux yeux de leurs éducateurs. De bon augure pour nos poussins l'an prochain.

Les U11 produisent un joli football basé sur l'attaque. De plus, l'équipe est montée d'une « division » pour être en catégorie A ce printemps. Ce n'était évidemment pas la même musique, avec notamment une équipe des SR Colmar dans le groupe, mais elle a su porter haut les couleurs de l'AS Pfaffenheim en gagnant notamment un derby contre les voisins de Herrlisheim 14 à 0 ! Ils finissent avec un bilan équilibré avec 3 victoires, 3 nuls et 4 défaites. Félicitations les gars, de la part de tout le club, et continuez comme ça ! Merci aussi à votre éducateur Johan et bon vent à nos jeunes pousses qui migrent vers de nouvelles équipes.

Du côté des U13 de nos amis Bernard Reiminger et Didier Muller, le championnat s'est rapidement résumé à un cavalier seul des petits diables rouges. Seul bémol, une défaite à domicile contre le voisin rouffachois 2 à 1 pour le dernier match de la saison. Cependant cette équipe a livré de belles rencontres en catégorie B et a donc validé, suite au titre de champion, le droit de jouer en catégorie A pour la rentrée en septembre.



Les U13 : de sacrés Diabes Rouges !

Et pour finir quelques statistiques : une attaque qui a marqué 54 buts pour un gardien battu seulement à 10 reprises. Félicitations les gars et bravo à vos entraîneurs car on le sait bien, c'est avec le travail qu'on récolte les fruits d'une belle progression.

Merci encore à tous les entraîneurs, éducateurs et parents accompagnateurs.

⚽ Le retour de nos jeunes en séniors

Dans un club de foot, il y a évidemment des hauts et des bas. Cette saison a été une saison que nous pouvons considérer comme une saison de transition. En effet, après un championnat qui a tenu les deux premières équipes en haleine dans la lutte pour le maintien jusqu'à pratiquement la dernière journée, l'ASP a décidé de reconduire notre paire de jeunes coaches Cyril Meistermann et Manu Baumer qui sans grand renfort ont fait avec les moyens du bord et ont tenu leur engagement, à savoir le maintien des deux équipes, la 1 en division 1A et la 2 en Promo B. Tout d'abord bravo à vous Cyril et Manu et respect pour une première saison !!!

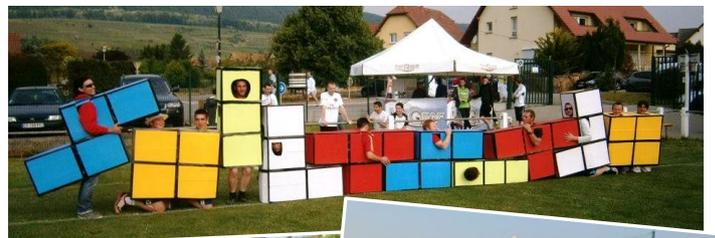
Toutefois, quand on est entraîneur on aime jouer les premiers rôles et c'est pourquoi, après un petit exode qui a commencé durant l'intersaison avec le départ de quelques jeunes de l'équipe 1, nous sommes heureux de voir l'arrivée de quelques joueurs d'expérience, mais surtout le retour au bercail de la génération 1998.

Belle année, me direz-vous, et oui c'est une belle génération avec les Marvin Muller et consorts. Après quelques années passées chez nos voisins en catégories de jeunes, les voilà de retour pour renforcer nos équipes séniors cette saison. Bienvenue chez vous, Martin, Arthur, Sam et compagnie.

⚽ Challenge Schuller fin juillet

Comme chaque année, le comité de l'ASP a organisé son lot de manifestations extra sportives en ce début d'année. En effet, après la Fête des Rois, le Loto en janvier, la soirée « Moules frites » de mars, ce fut au tour de notre traditionnelle marche de nuit.

Puis ce fut le dimanche de Pentecôte avec notre traditionnel Grempeltturnier qui a rassemblé 20 équipes sous un beau soleil. Beaucoup d'équipes étaient issues du village. Il est à noter que la mode du déguisement revient lors de notre Grempel. En effet après quelques années avec les déguisements des équipes des familles Meistermann et de leurs compagnes, cette année pas moins de 8 équipes ont fait preuve d'imagination. Vous pouvez en admirer l'une ou l'autre.



Enfin, nos bénévoles se sont mobilisés pour donner un coup de main lors de la Fête de la Grande Lune pendant laquelle vous avez pu déguster un sanglier préparé par nos cuisiniers. Et dernier temps fort en date : la Fête des Vins. Merci à tous d'avoir accordé un peu de votre temps libre !

Entre ces diverses manifestations, il en est une que nous organiserons le samedi 25 juillet. Il s'agit bien sûr du Challenge Johann et Florian Schuller qui comprendra un tournoi entre quatre équipes du secteur à savoir l'AS Pfaffenheim, la nouvelle équipe de l'AGIIR Florival, le RC Holtzwihr Wickerswihr et nos voisins du FC Rouffach. Le tout se clôturera avec un match de gala vers 18h. Notez d'ores et déjà cette date pour une pensée vers tous les membres et amis de l'ASP partis trop tôt.

Raphaël MARCHAL

« Bonne chance à tous pour cette nouvelle saison. Nous souhaitons également à toutes et tous un très bon été et de bonnes vacances, en espérant vous voir très bientôt à l'AS Pfaffenheim ! » - Le Comité.

Pour les jeunes ou moins jeunes qui souhaitent venir taper dans le ballon, n'hésitez pas, prenez contact avec Raphaël MARCHAL au 06 40 14 84 93 et sur raphael.marchal@free.fr ou Jean François RIEFLE au 06 83 49 40 17.

Le moulin de Pfaffenheim

Ce printemps, nos valeureux agents techniques ont redonné un coup de jeune à notre ancien lavoir situé sur le « Canal du Moulin ». Curage du fond du cours d'eau, débroussaillage, reconstruction de murettes, nettoyage puis engazonnement et comme point final ; mise en place d'une table avec des bancs !



Du bien beau travail qui mérite le détour vers un site dont beaucoup de Pfaffenheimois ignorent l'existence. Si comme moi vous vous étiez, à un moment donné, interrogés sur le pourquoi de la présence d'une arche en pleine campagne lisez la suite, car ce site a une longue histoire !

Il y a de cela près de 30 ans, au détour du hasard d'une promenade menée au-delà de la Lauch, j'ai été amené à découvrir une arche de pierre surplombant un ruisseau canalisé. C'était dans les années 1980, alors que nous venions d'aménager dans le village.

Que fait là, aussi loin du village, ce porche sans porte, grand ouvert sur une végétation luxuriante ? Ma première pensée fut Fort Alamo ou l'entrée dans l'un de ces ranchs tant célébrés dans les westerns de mon enfance.

La question fut reposée en classe lorsque nous étudiâmes des toponymes de Pfaffenheim et l'origine de la « rue du Moulin » ! Les réponses vinrent, mais aucune mention de moulin : « M'sieur il y avait là un lavoir ! »

Nous reconstituâmes ce lavoir en prenant en compte les descriptions faites par les papys et les mamies ! Mais aussi en nous rendant aux archives de Colmar où nous mîmes la main sur les plans d'un... moulin !

La longue histoire du moulin de Pfaffenheim

Le moulin à eau est apparu deux siècles avant notre ère en Asie Mineure. Vitruve, architecte romain du 1^{er} siècle avant JC en a fait une description. Le dessin que l'on trouve dans le « Hortus Deliciarum » de Herrade de Landsberg (XII^e siècle) est fidèle à cette description, c'est dire que le principe même du fonctionnement n'a pas changé en 14 siècles. Il ne changera pas grandement jusqu'au 19^{ème} siècle, si l'on excepte les matériaux utilisés à sa construction (les engrenages en métal entre autre).

Le moulin de Pfaffenheim se situe sur le « canal du moulin », son eau est issue de la Lauch dont il constitue un bras latéral à l'Est de la rivière, à mi-chemin de la vanne d'entrée située sur le ban de Rouffach et le retour de ses eaux dans la Lauch à Hattstatt.

Le canal a-t-il été creusé ou emprunte-t-il un ancien bras de la Lauch ? On ne sait pas. La date de construction du moulin nous est, elle aussi, inconnue.

La première mention du moulin de Pfaffenheim apparaît dans la transaction du 12 mai 1686 qui définissait les droits et les devoirs de chacune des deux parties qui se sont opposées, et qui s'opposent depuis des siècles, à savoir les agriculteurs de Guebwiller, propriétaires des prairies bordant la Lauch en aval de la ville et les meuniers usant de la force mécanique de la rivière pour actionner leurs moulins.

On apprend que l'irrigation n'était autorisée qu'entre samedi à 4 heures du matin et lundi matin à 4 heures et ce, quelles que soient les conditions atmosphériques. Ce qui compromettait les récoltes par grandes sécheresses.

Le meunier Matterer proteste ainsi le 9 octobre 1748 auprès du Conseiller du Roi, Barthélémy de Vanolles, et demande à ce que les gens de Guebwiller soient condamnés à lui verser une indemnité et à démolir les digues qu'ils ont érigées pour dévier les eaux de la Lauch en dépit de la transaction de 1686.

Il est vrai qu'entre temps, en 1740, la digue du lac du Ballon (érigée sur ordre de Vauban en 1698 pour assurer un cours régulier du Canal Vauban qui partait de Pfaffenheim) et qui permettait de réguler le cours de la Lauch, s'était rompue et n'avait pas encore été reconstruite.

En 1755, une nouvelle transaction est rédigée, mais dès 1759 les habitants de Guebwiller se plaignent du comportement des meuniers, dont Antoine Duther de Pfaffenheim : « Guebwiller connaît une disette absolue de fourrage » ; la ville reproche aux meuniers de « ne défendre que leurs intérêts particuliers » faisant preuve de « plus d'amertume et d'exagération que de bonne foi et de vérité », de se montrer « cupides » et sans considération pour le « bien public ». Ce à quoi les meuniers répondent que « la transaction de 1755 est purement illusoire » !

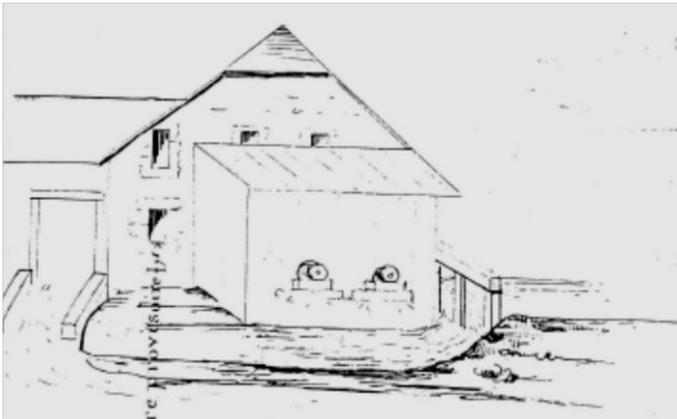
Le 28 nivose de l'an XI (17 janvier 1803), madame Catherine Ringert, veuve de Jean Koch qui avait pris possession du moulin le 24 juin 1792 et meunière à Pfaffenheim, s'adresse au maire du village et sollicite une remise de son dû à la commune en guise de location du moulin.

En effet la sécheresse l'avait forcée au chômage pendant 6 mois, de sorte qu'elle se trouve dans l'impossibilité de verser sa contribution, d'autant qu'elle a quatre enfants à nourrir.

A ce propos nous apprenons qu'elle devait verser annuellement 192 décalitres et 76 décilitres de mélange : moitié froment, moitié seigle, au Receveur des Domaines Nationaux ainsi que 32 sous ou 360 décalitres et 96 décilitres de mouture (froment, seigle et orge mélangés) à la commune. La requête de la meunière a été acceptée et sa contribution a été réduite de moitié.

Jean Rogy était en place en 1852, lorsqu'il a sollicité l'autorisation de construire une scierie sur la rive Ouest du canal. Nous apprenons que les moulins les plus proches se situent à Hattstatt (3 kms en aval) et à Gundolsheim (7 kms en amont). La scierie a été effectivement construite, conformément à la réglementation.

Grâce aux plans dressés à cette occasion nous savons que le moulin était doté de deux roues à aubes (et donc de deux meules) alors que la scierie n'était actionnée que par une roue à aubes.



La triste fin de Christian Rogy

Il est de tradition que le meunier cherche le grain à moudre puis livre la farine. Le 27 février 1860, Jean Rogy envoya son fils livrer la farine aux clients du village. Les sacs étaient chargés sur une charrette tirée par deux bœufs. C'est en rentrant, à la nuit tombée, que le drame se produisit. Christian Rogy voulant traverser le cours de la Lauch en crue à gué fut emporté par une impétueuse vague. Il se noya !

Une stèle implantée en bordure de la Lauch tout près du pont menant au moulin nous rappelle le drame. L'épithaphe (en Allemand) mentionne : « *La famille Rogy de Pfaffenheim à leur bien-aimé fils et frère. Comme le voleur en pleine nuit, ainsi la mort a-t-elle agi. Ici périt par de mortelles vagues, le 27 février 1860 le jeune Christian Rogy âgé de 32 ans* ».

Il est enterré au cimetière du village, mais comme la famille était de religion mennonite, communauté anabaptiste, sa sépulture se trouve à l'écart des autres, à l'angle Nord-Ouest. On peut y lire : « *Je fus semblable à la rose. Aussi frais et rose. A présent me voilà pâle et blafard. La mort rapide vint à moi et me foudroya si jeune.* »

La famille Rogy quitta-t-elle les lieux suite à cet événement ? Toujours est-il qu'en 1871, le moulin était occupé par Xavier Stuffling et sa famille, soit 11 personnes ! Cependant la famille Stuffling quitta le moulin peu de temps après.

En effet, à la fin du 19^{ème} siècle, les moulins à eaux (et à vent), comme les scieries mues par l'eau d'un canal, allaient disparaître petit à petit, remplacés par de grandes minoteries ou des scieries qui fonctionnaient à la vapeur, puis à l'électricité.

Le lavoir

C'est en 1882 que le conseil municipal décida la construction d'un lavoir pour un coût de 11.372,90 Reichsmarks. Erigé en 1883 (voir la clé de voûte de l'arche), le lavoir devint fonctionnel en 1884. Il était encore en fonction après la seconde guerre mondiale.



Les anciens rapportent qu'ils se rendaient au lavoir tous les deux mois. Ils s'y rendaient en charrette en bois, chargée du linge et tirée par des bœufs.

Le linge avait été prélavé à la maison et avait macéré dans de la cendre. Pendant que la femme savonnait, frottait et rinçait le linge (essentiellement des draps) dans l'eau claire du canal, le mari mettait en place le séchoir dans le pré voisin. Tous deux se retrouvaient pour essorer le linge, notamment les draps, après avoir enroulé les extrémités de ces derniers autour d'un bâton qu'ils tournaient tous deux en sens inverse.

Après la deuxième guerre mondiale et la mise en service progressive des machines à laver, le lavoir a été abandonné. Certains anciens se souviennent cependant des parties de baignades qu'ils y organisaient l'été, l'eau de cette « piscine couverte » pouvant atteindre près de 2 mètres lorsque les vannes étaient abaissées.

Petit à petit l'édifice tomba en ruines, les galopins des années 1950 à 1960 s'amusaient à en briser les vitres et les tuiles. L'endroit devenant dangereux, le conseil municipal décida la destruction du bâtiment vers 1965. Le maire de l'époque, M. Clément Runner, a pu récupérer la clé de voûte de la porte d'entrée.

Les abords du site furent aménagés en 1970.

L'arche du lavoir et le canal du moulin restent un objectif de promenade bien sympathique.

Laissez-vous tenter, vous rendrez ainsi honneur au travail de nos agents communaux !

Romain SIRY

Respect des règles de stationnement

Dans le centre-village, le principe est l'interdiction absolue de stationner sur la voie publique, à l'exception des emplacements matérialisés. La Municipalité a procédé au renouvellement des marquages au sol et a installé des panneaux de signalisation à l'entrée de toutes les rues donnant accès au centre-village.

Le stationnement en dehors des emplacements matérialisés est passible d'une amende. Des passages de la Gendarmerie et des agents de la Brigade Verte, qui sont habilités à dresser des procès-verbaux, seront effectués régulièrement.



Respect des règles du code de la route aux abords de l'école



La Municipalité rappelle que ce panneau, placé à l'entrée de la Rue des Écoles, indique un sens unique et donc un **accès interdit** pour l'ensemble des usagers !

Le fait que certains soient pressés d'aller se garer sur les parkings face à l'école n'exonère personne du strict respect du code de la route.

Par ailleurs, la municipalité rappelle de ne pas stationner sur les passages piétons qui ont été aménagés pour la sécurité de nos enfants et des piétons !

Parents, vos enfants vous regardent, montrez leur l'exemple !

Rappel des trois mesures du Plan national de sécurité routière entrés en vigueur le 1er juillet

- 1. Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casque audio en conduisant. Il est interdit aux conducteurs de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre du son.**
Cette mesure s'applique à tous les usagers de la route circulant avec un volant (poids lourds, voiture) ou un guidon (moto, scooter, cyclomoteur, vélo).
Cette infraction est passible d'une contravention de 4e classe (135 € et un retrait de 3 points).
- 2. le taux d'alcool autorisé pour tous les titulaires d'un permis de conduire probatoire passe de 0,5 g à 0.2 g/l d'alcool dans le sang.**
Tout détenteur d'un permis probatoire qui contreviendra à cette règle sera passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 6 points.
- 3. Les plaques d'immatriculation des motos, cyclomoteurs, tricycles et quads doivent toutes être de la même taille : 210 x 130 mm**
La sanction encourue pour plaque non conforme ou amovible ou illisible est une amende de 135 €

Sulfatage aux abords des habitations

La municipalité appelle l'attention des viticulteurs sur l'extrême nocivité des produits de sulfatage. Vous en êtes d'ailleurs parfaitement conscients comme en témoignent les combinaisons de protection que vous portez.

Aussi nous vous remercions de **respecter également la santé de nos concitoyens** en évitant de traiter vos vignes situées aux abords des habitations durant le **weekend** et **aux heures des repas**.

